

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2758 - MERCREDI 9 NOVEMBRE 2016

ASSISES NATIONALES DE L'ENTREPRISE

Le Congo en quête de solutions
pour valoriser son potentiel

En vue d'un développement de l'entrepreneuriat capable de propulser la diversification de l'économie, le gouvernement congolais recherche des solutions aux problèmes qui minent ce secteur reconnu comme niche d'emplois et source de croissance.

Dans cette optique, Brazzaville abrite les assises nationales de l'entreprise dont l'objectif est, entre autres, de lever les verrous qui bloquent l'émergence du secteur privé national. « Le Congo a besoin des entreprises de toutes catégories évoluant dans différentes branches d'activités économiques. Quelque 4000 ou 5000 entreprises que compte le pays ne suffisent pas à assurer le développement auquel nous aspirons », a lancé le ministre de l'Economie, du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Gilbert Ondongo, à l'ouverture de ses assises. [Page 3](#)



La tribune officielle

FONCTION PUBLIQUE

Environ trente-mille fonctionnaires
déjà recensés à BrazzavilleLe ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga au Lycée technique du 1^{er} mai lors de sa ronde photo Adiac

Le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat a visité hier plusieurs structures et administrations publiques pour évaluer le déroulement du recensement des agents civils de l'Etat lancé depuis le 28 octobre dernier. Aimé Ange Wilfrid Bininga, qui s'est dit satisfait de la manière dont les choses évoluent, a estimé qu'environ trente-mille fonctionnaires sont déjà recensés dans la capitale. Cela laisse, selon lui, estimer que cette première phase de l'opération pourrait s'arrêter dans les dix prochains jours pour se poursuivre à Pointe-Noire et dans l'hinterland congolais.

[Page 4](#)

MATCH CONGO-UGANDA

Les Diabes rouges diminués
par de nombreuses absences

La sélection congolaise qui affrontera le 12 novembre l'Ouganda à Kampala dans le cadre de la 2^e journée des éliminatoires du Mondial Russie 2018 se

déplacera avec un effectif diminué. Fabrice Ondama, Prince Oniangué, tous blessés, sont forfaités sinon incertains pour ce match décisif. De son côté

Delvin Ndinga rappelé après la défaite à domicile du Congo face à l'Egypte n'a pas répondu à la convocation.

[Page 16](#)

TURQUIE-AFRIQUE

Journalistes et officiels plaident pour
le renforcement des liens de partenariat

« Nos liens avec l'Afrique sont anciens et nous travaillons à les consolider dans tous les domaines, y compris celui des médias », ont relevé avec insistance le directeur général Afrique au ministère des Affaires étrangères turc, Aykut Kumbaroglu et Serdar Çam qui dirige l'Agence de coopération et du développement (Tika). [Page 6](#)

Réunis à Ankara puis à Istanbul dans le cadre du partenariat Afrique-Turquie, des journalistes et acteurs économiques africains, ainsi que les dirigeants des deux parties ont, au cours d'un forum économique et d'affaires, exprimé la nécessité de poursuivre et développer leurs relations.

PARLEMENT

Le Sénat autorise la ratification
de l'accord de Paris sur le climat[Page 3](#)

ÉDITORIAL

Et maintenant ?

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Et maintenant ?

Le décalage horaire entre les Etats-Unis et le Congo étant ce qu'il est – six heures entre Washington et Brazzaville – et les impératifs techniques étant ce qu'ils sont – bouclage impératif du journal à 21 heures maximum chaque soir – le numéro des Dépêches de Brazzaville que vous tenez ce matin entre vos mains n'indique évidemment pas qui a remporté hier l'élection présidentielle américaine. Mais cela ne nous empêche nullement d'écrire ici même que l'Oncle Sam, dont vous connaissez comme nous le nom, va devoir maintenant s'employer à corriger l'image détestable qu'a projetée de lui le duel impitoyable auquel se sont livrés ces douze derniers mois la démocrate Hillary Clinton et le républicain Donald Trump.

Disons-le clairement, les Américains n'ont pas perdu les qualités – volonté, courage, détermination, amour de la liberté, ouverture sur le monde – qui leur ont permis de faire de leur pays la première puissance mondiale pendant près d'un siècle, qui les ont conduits aussi à délivrer l'Europe du joug nazi, à aider les peuples du tiers-monde à s'affranchir du joug colonial, à faire de la liberté d'entreprendre et de commercer le ressort du progrès sur les cinq continents. Même s'ils voient aujourd'hui leur suprématie contestée par les puissances émergentes comme la Chine et l'Inde, ou ré-émergentes comme la Russie leur influence demeurera grande, forte, incontournable dans les décennies à venir.

L'on peut donc être certain que la tentation du repli sur soi qui a marqué certains discours tout au long de la campagne électorale ne modifiera ni la diplomatie, ni la stratégie globale des Etats-Unis dans le monde en pleine évolution où nous vivons. Tout au plus incitera-t-elle le nouveau locataire de la Maison Blanche à prendre mieux en compte les nouveaux rapports de force qui marquent ce début de millénaire et, surtout, à mesurer de façon plus précise les espoirs, les attentes des nations qui émergent en Afrique, en Amérique Latine, en Asie du Sud.

Ce dont a besoin le monde aujourd'hui n'est pas la désertion des grandes puissances mais, bien au contraire, leur participation active au formidable bond qui propulse en avant les peuples de ce que l'on appelait jadis le tiers-monde. Plus que jamais donc les Américains se doivent d'être présents sur la scène internationale, non pour imposer leur mode de vie et leur vision du monde mais pour accélérer la longue, très longue marche de l'humanité vers le progrès.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Cosuc envisage d'organiser une semaine politique à Brazzaville

À l'issue de la session inaugurale qui s'est tenue du 27 octobre au 5 novembre, à Brazzaville, les membres du Conseil supérieur du centre (Cosuc) ont arrêté d'organiser, dès le début du mois de décembre, une semaine politique du Centre.

Au cours de ces retrouvailles, a indiqué le coordonnateur général du Cosuc, Digne Elvis Okombi Tsalissan, les membres présents vont « donner un signal fort pour la promotion et l'expression des valeurs qui caractérise le Centre ».

Centre dans toute sa diversité.

Situant le contexte national dans lequel s'est tenue cette session inaugurale marqué par l'insécurité dans le Pool, le coordonnateur général du Cosuc a regretté les actes terroristes que posent les ninjas dans le département du Pool.

« Dans cette situation tragique, le Cosuc est du côté des victimes innocentes qui vivent, avec tristesse, une horreur dont elles ne sont pas les auteures », a-t-il martelé, avant d'ajouter que depuis près d'un mois, une question taraude son esprit, à savoir :



Digne Elvis Okombi Tsalissan

L'orateur a, par ailleurs, salué les résultats auxquels les membres du Cosuc sont parvenus au cours de ces travaux. « Les travaux de la session inaugurale ont abouti à l'adoption du Plan d'action et du Règlement intérieur qui prennent en compte tous les enjeux politiques qui pointent à l'horizon et les objectifs que nous nous sommes fixés », a-t-il déclaré.

En outre, Digne Elvis Okombi Tsalissan a exhorté les membres du collège des présidents et l'ensemble des militants à l'exaltation des valeurs de responsabilité, d'excellence en vue de faire triompher les idéaux du

quel type de société sommes-nous en train de bâtir avec autant de haine ?

« Nous avons érigé l'intolérance en est principe d'action. Nous avons bâti les murs pour ne plus se parler. Certains ont même choisi la violence comme mode d'expression. Au nom de l'intolérance, nous avons détruit l'amitié, divisé les familles. La classe politique congolaise doit cultiver les valeurs de tolérance, de l'acceptation de l'autre et du pardon », a conclu Digne Elvis Okombi Tsalissan.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENTREPRENEURIAT

Favoriser un environnement propice aux PME congolaises

Les assises nationales de l'entreprise congolaise ouvertes le 8 novembre à Brazzaville visent, entre autres, à créer un environnement favorable au développement des Petites et Moyennes entreprises créatrices de richesses et d'emplois au niveau national.

De concert avec des acteurs du secteur public-privé et ceux de la société civile, le ministère des PME mène des réflexions notamment sur les freins d'un côté, des atouts et opportunités de l'autre, en vue de mettre en œuvre une véritable politique de promotion et de développement des PME, de l'entrepreneuriat au Congo. Découvrir et mobiliser les talents et les vocations pour la création d'entreprises; impulser et diffuser l'esprit d'entreprise chez le jeune et la femme; vulgariser et mobiliser les sources de financement pour la création et le développement d'entreprises, tels sont les différents thèmes à débattre au cours de ces assises.

« *Le Congo, pays en développement, a besoin des entreprises de toutes catégories évoluant dans différentes branches d'activités économiques. Les quelque 4000 ou 5000 entreprises que compte le Congo ne suffisent pas à assurer le développement auquel nous aspirons. Dans sa marche vers le développement, notre pays devra se doter de milliers*

d'entreprises en perpétuelle croissance d'année en année », a déclaré le ministre de l'Economie, du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Gilbert Ondongo, présidant la cérémonie d'ouverture au nom du Premier ministre.

Le taux d'investissement privé national étant de 5%, le Congo a besoin d'un environnement propice basé sur des infrastructures performantes, un personnel bien formé en passant par l'accès aisé aux financements, la fiscalité appropriée, la garantie de la sécurité juridique et judiciaire, les bonnes relations avec les administrations publiques, la stabilité du cadre macro-économique et financier national ainsi que l'accès prioritaire au marché public pour son émergence. « *Conscient de cette situation, le gouvernement travaille à améliorer tous ces déterminants pour le développement de l'entreprise au Congo, car l'émergence et le développement de notre pays en dépend* », a souligné Gilbert Ondongo.

Présentant « la leçon inaugu-



La tribune officielle

rale », le représentant de la Banque mondiale, Djibrilla Issa, a invité le gouvernement à s'inspirer de l'expérience de quelques pays émergents qui le sont devenus grâce au développement de leurs secteurs privés. Il s'agit de la Côte-d'Ivoire, de l'île-Maurice, de la Tunisie etc. Pour parvenir à booster leurs PME, ces pays ont, selon Djibrilla Issa, identifié les secteurs de production, créer un cadre propice pour une compétition saine, amélioré l'environnement des affaires de façon

continue et constante.

Ces derniers ont également créé des conditions de la demande en mettant en place des systèmes et institutions consacrés à soutenir les initiatives privées. Intervenant en tant que présidente du comité d'organisation de ces assises, la ministre des PME, Yvonne Adélaïde Mougany a indiqué que les conclusions attendues de ces travaux sont appelées à enrichir et accélérer les réformes au niveau des structures et mécanismes, leurs missions et attributions, afin

de rendre plus efficace la politique publique entrepreneuriale du Congo.

« *Même si les avancées significatives dans l'évolution du dialogue public privé ont été enregistrées, il s'avère indispensable de mobiliser les entrepreneurs et investisseurs autour des questions qui les touchent, afin que leurs performances soient à la hauteur des attentes de la clientèle, de l'Etat et de toute la société* », a-t-elle conclu.

Lopelle Mboussa Gassia

PARLEMENT

Le Sénat autorise la ratification de l'accord sur le climat

La chambre haute du Parlement a examiné et adopté le 08 novembre à Brazzaville, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de Paris sur le climat engageant tous les pays à réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'à l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.

Cet accord prévoit des incitations à des actions concertées de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts tropicales, dont celles du Bassin du Congo. Il s'agit, en effet, de réduire les émissions liées à la déforestation et la dégradation forestière.

De même, pour soutenir les programmes d'atténuation, d'adaptation, de transfert de technologies et de renforcement des capacités, des financements, seront mobilisés par les pays développés. Aussi, depuis 2009, le Congo a entrepris diverses actions pour la préservation des écosystèmes et patrimoines forestiers.

C'est ainsi, qu'il met en œuvre une politique de gestion durable des forêts, concrétisée à travers la réalisation de nombreux programmes et projets, notamment l'aménagement durable des forêts avec 5,5 millions d'hectares, soit 50% des superficies certifiées dans le Bassin du Congo, la conservation et la protection de la faune à travers la création de 4,5 millions d'hectares d'aires protégées, soit 13,2% du territoire national.

En outre, le Congo s'est engagé, depuis 2008, dans le processus dit de réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, et l'accroissement des stocks de carbone. La réalisation de ce programme permettra au Congo d'honorer ses engagements en matière de réduction des émissions, mais également de bénéficier des crédits-carbone.

Le Congo qui s'implique déjà avec d'autres pays de la sous-région d'Afrique centrale dans la gestion durable des forêts du Bassin du Congo souhaite l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, pour le plus grand bénéfice des populations qui subissent déjà durement les effets du changement climatique.

L'entrée en vigueur de cet accord n'est possible qu'après sa ratification par au moins cinquante-cinq pays.

Le Congo qui l'a signé le 22 avril 2016, a engagé, au terme de cette autorisation, le processus de sa ratification. Il faut noter que c'est en 2009 que ce processus de négociations sur un nouveau régime climat a été lancé à Copenhague qui a, par la suite, abouti à l'adoption, en décembre 2015 de celui de Paris, appelé en d'autres termes, la Cop 21.

Jean Jacques Koumba

INSTITUT CONGOLAIS DES AUDITEURS ET CONTRÔLEURS INTERNES

Le budget 2016 adopté à plus de 18 millions FCFA

Voté avec amendements, ce budget arrêté à la somme de 18,750 millions FCFA permet à l'Institut congolais des auditeurs et contrôleurs internes (ICACI) de financer quelques activités courantes prévues dans son programme d'activités 2016.

Après avoir examiné, avec débat, le projet élaboré en amont, la vingtaine de membres ayant pris part à cette assemblée générale ont adopté ce budget 2016 avec amendements. Il est chiffré en recettes et en dépenses à la somme de 18 millions

l'Icaci de financer de manière pérenne les investissements de l'ordre de 1, 450 million FCFA.

« *Toutes ces ressources serviront à organiser des réunions, qui sont des moments de partage d'expériences entre auditeurs et contrôleurs internes, et à l'organisation des conférences au niveau de Brazzaville, et l'année 2017 au niveau de Pointe-Noire* », a précisé son président, Etienne Koti. D'après le président de cet institut, une bonne partie de ce budget est essentiellement composée de res-

gramme d'activités 2016.

S'agissant du rapport d'activités, en 2015, l'Icaci a paraphé une convention de partenariat avec la Chambre de commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Brazzaville, portant, entre autres, sur l'organisation des séminaires, la formation continue, l'assistance mutuelle pour la gouvernance des entreprises et organisations.

Courant 2016, il a déjà réalisé plusieurs grandes actions. Les autres se feront d'ici à la fin de l'année.

Cet institut a pour objectif de pro-



Les membres l'ICACI en photo de famille (photo adiac)

750 mille FCFA, et prévoit des charges allant jusqu'à 13 millions 650 mille FCFA, avec un excédent budgétaire de 5 millions 120 mille FCFA.

Cet excédent budgétaire permet à

sources propres de l'Icaci, acquises à partir des sessions de formation qu'il organise en faveur des apprenants. Par la même occasion, les participants ont présenté le rapport d'activités 2015 ainsi que le pro-

mouvoir l'audit interne au Congo, avec l'ambition de se positionner au plus haut niveau des structures d'appui à la bonne gouvernance des entreprises et des organisations.

Firmin Oyé

CONTRÔLE DES AGENTS DE L'ETAT

Environ 30 mille fonctionnaires déjà recensés à Brazzaville

Lancé le 28 octobre, le recensement des agents civils de l'Etat à Brazzaville se déroule à une allure régulière et suffisante. À en croire le ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, Aimé Ange Wilfrid Bininga, qui a fait, le 8 novembre, la ronde de quelques sites choisis pour cette opération, près de 30 mille fonctionnaires sont déjà identifiés dans la ville capitale.

En compagnie des cadres, agents et techniciens de son département, le ministre de la Fonction Publique a voulu se faire une idée du déroulement des opérations du recensement des agents de l'Etat à Brazzaville.

Pour s'en convaincre, Aimé ange Wilfrid Bininga a visité une dizaine de centres où se déroulent ces opérations à travers la ville. Tour à tour, il s'est rendu au ministère des Affaires sociales et de la solidarité ; à la direction générale des impôts et des domaines ; à la direction générale des transports terrestres ; à l'hôpital de base de Tangai ; au Centre de santé Intégré de Jeanne ; à l'Assemblée nationale ; au Sénat ainsi qu'au Lycée Technique commercial du 1er mai.

Partout où le ministre de la Fonction publique est passé, l'engouement des fonctionnaires à se faire identifier a été perceptible dans les différents points d'identification. Il y est sorti satisfait.

« Nous exprimons notre entière satisfaction sur le déroulement des opérations prévues jusqu'à

ce jour. Nous avons fait le point, qui nous renseigne qu'à la fin de la journée d'aujourd'hui, nous serons sensiblement, autour de trente mille fonctionnaires recensés dans la ville de Brazzaville. Ce qui nous rassure de la fin de l'opération dans 10 jours », s'est réjoui le ministre Aimé ange Wilfrid Bininga.

Dans les différents sites qu'il a visités, le ministre de la Fonction publique a été plus pédagogique. En termes simples, il prenait du temps pour expliquer aux agents de l'Etat, l'intérêt et l'objectif visés par cette énième opération de recensement. Il s'agit, selon lui, d'établir un fichier unique et fiable des agents civils qui émarquent au budget de l'Etat.

Sur la base de ce fichier bien maîtrisé, et tenant compte des départs à la retraite, le ministère de la Fonction publique pourra déterminer les besoins réels, en matière de ressources humaines.

« Ce recensement est fait dans l'intérêt de notre fonction publique, il est important pour nous qui sommes agents de l'Etat



Le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga s'adressant aux enseignants au Lycée technique du 1^{er} mai /photo Adiac

de nous compter, pour qu'à terme nous ayons un fichier qui nous permettra de programmer les recrutements. Certains d'entre vous vont aller à la retraite, il faut les remplacer », a renchéri le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga.

Pour garantir la réussite de ce

recensement, le ministre de la Fonction Publique a, dans un ton doux mais sincère, attiré l'attention des délégués de son département, responsables dans les différents centres d'identification, qui se tromperont dans le faux, en facilitant les faux fonctionnaires moyennant des pots de vin.

Pour le suivi de cette opération de recensement, le ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat se rendra à Pointe-Noire et dans le Kouilou, notamment à Tchiamba Nzassi, la semaine prochaine, avant de mettre le cap sur l'hinterland.

Firmin Oyé

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassous Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

FORMATION QUALIFIANTE

Le PNUD offre des équipements didactiques au Céfa-BTP

Le don du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) estimé à 100 millions de FCFA, est composé d'équipements de l'électricité, de l'installation sanitaire et de la menuiserie. Un geste qui intervient quelques heures avant le lancement officiel des activités de formations qualifiantes, prévu pour ce mercredi 9 novembre.

Tous ces lots de matériel réceptionnés sont destinés au Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage de bâtiment (Céfa-BTP). « Un autre lot de gros matériel de menuiserie qui n'a pas encore été livré par les fournisseurs, vous sera remis dès que celui-ci sera fourni », a indiqué mardi le représentant résident adjoint du PNUD au Congo, Mohamed Abchir.

Le mardi 8 novembre, la cérémonie de réception de ces équipements s'est déroulée au sein du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, en présence de plusieurs cadres dudit ministère, des enseignants et des partenaires.

Le directeur de cabinet, Jean Ngakosso, se réjouit du geste : « Comme toujours, nous rece-

vons du PNUD des appuis financiers et matériels. Nous disons merci ! », a-t-il déclaré.

Pour le PNUD, ce geste marque le début d'un partenariat qu'il veut fructueux. « Le Céfa-BTP est un grand établissement qui va occuper une place importante dans le dispositif des structures de formation que votre ministre est en train de doter le pays pour sa lutte en faveur de l'employabilité des jeunes », a souligné Mohamed Abchir.

Il s'agit pour l'organisation de soutenir la formation des ressources humaines qui, dans les prochaines années, vont arriver sur le marché de l'emploi avec des qualifications dont ont besoin les entreprises. « Ce Céfa-BTP est particulièrement important en raison du rôle que joue le secteur concerné dans l'économie natio-



nale », a martelé le représentant résident adjoint.

Le Céfa, bénéficiaire du don, évoque un ouf de soulagement. « C'est un besoin qui est satisfait.

Nous avons du matériel dans ces trois filières, mais qui ne répond pas à nos besoins », a affirmé la directrice du Céfa, Gwladys Mpansou, ajoutant que la réparti-

tion des équipements va se faire en fonction des besoins émis dans chaque filière.

Fiacre Kombo

SNE

Les ouvriers et tâcherons créent leur syndicat

Pour manifester leur mécontentement et décrier le comportement négatif des différents syndicats évoluant au sein de la Société nationale d'électricité (SNE), les tâcherons et ouvriers de cette structure ont résolu de créer leur propre plateforme syndicale dénommée : « Dynamique ouvrière-SNE ».

La cérémonie de présentation officielle de ce nouveau syndicat s'est déroulée le week-end dernier à la maison commune du quatrième arrondissement (Moungali).

Evoquant les raisons qui leur ont conduits à mettre en place un groupe syndical, l'un des membres du bureau exécutif, Abel Olonguindzelé a déclaré que tous les anciens groupes syndicaux brilleraient actuellement par une incapacité notoire de dénoncer toutes les dérives constatées dans la protection des droits des travailleurs. « Le rôle premier d'un syndicat est de garantir les intérêts fondamentaux des travailleurs. Ceci, en rappelant toujours à l'employeur l'importance de respecter les normes de gestion et les droits acquis des travailleurs », a fait savoir le secrétaire général adjoint

de cette plateforme.

À l'ensemble de ses membres, le secrétaire général, Patrick Malela Soba a précisé que la Dynamique ouvrière sera un syndicat qui, à l'instar de tous les autres, luttera pour la liberté et la libération de la force ouvrière à travers le travail sans distinction de catégorie socio-professionnelle, de sexe et de race. « L'adhésion à notre groupement est libre à tous ceux qui aspirent œuvrer pour l'amélioration de la vie des travailleurs de la SNE et qui prônent l'égalité, la dignité et la solidarité humaines », a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

PROTECTION DE LA NATURE

L'association Lissanga 242 invite ses membres à planter les arbres sur toute l'étendue du territoire

L'association Lissanga 242 n'est pas restée en marge de la célébration de la 30e édition de la Journée nationale de l'arbre. Elle a planté les arbres en compagnie des officiels à Kintélé, la périphérie nord de Brazzaville.

Répondant à l'invitation du gouvernement de la République par le truchement de madame le ministre en charge de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, l'association Lissanga 242 (regroupant les jeunes congolais de toutes les obédiences), présidée par le conseiller municipal Romi Oyo, a apporté sa pierre à l'édifice national. Les membres de cette association ont répondu à cette invitation parce qu'ils ont jugés que c'était très important de planter les arbres.

Tous les membres de cette association ont été invités à planter les arbres là où ils se trouvent. « L'association Lissanga 242 est une association nationale, c'est pour cela que par une note circulaire, nous avions demandé à nos membres

éparpillés sur tout le territoire national de planter les arbres là où ils se trouvent. Parce que nous jugeons cette activité très importante pour l'humanité toute entière », a ajouté Ulrich Mickya. « Lorsque le soleil envoie la lumière sur le sol, ce sont les feuilles des arbres qui reçoivent cette lumière. A leur tour, ces feuilles produisent de l'oxygène qui est nécessaire pour la vie de l'homme. C'est ce qu'on appelle la photosynthèse. Les arbres que l'on plante stabilisent le sol. Ces mêmes arbres que l'on plante aussi peuvent permettre à nourrir plusieurs espèces. C'est quelque chose de très importante, voilà pourquoi nous avons jugés utiles et avons engagé l'association à aller participer à cette opération », a expliqué le secrétaire général de cette association, Ulrich Mickya.

Partisans de la protection de l'environnement, les membres de l'association Lissanga 242 encouragent les organisateurs de la conférence sur le climat dont la 22e

édition se tient à Marrakech au Maroc. Ils ont émis le souhait de participer à la COP23 car ils sont très attachés et disponibles à prendre part à ce débat sur la protection de la nature.

Présentement l'association Lissanga 242 est en train de travailler sur la Journée du 28 novembre, qui est la journée de la République. « Nous allons envoyer les invitations à toute la jeunesse puisque Lissanga 242 est une association apolitique. Nous avons une particularité de rassembler les jeunes de toutes les obédiences civiles, même de la majorité ou de l'opposition, tous ils sont Lissanga et nous discutons sur les questions qui minent la jeunesse congolaise afin de trouver des solutions pour développer cette jeunesse. Nous allons les inviter à participer à cette conférence, pour essayer de voir quel est l'apport de la jeunesse », a conclu le secrétaire général de cette association.

Bruno Okokana

DIPLOMATIE

Jean Claude Gakosso rencontre son homologue sud-coréen, Yun Byung-se

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso est à Séoul, en République de Corée depuis le 6 novembre à l'invitation de son homologue sud-coréen, Yun Byung-se.

Au cours de cette visite de quatre jours, le chef de la diplomatie congolaise s'entretiendra avec des responsables coréens, ainsi qu'avec les ambassadeurs africains basés à Séoul. Ils échangeront notamment sur la situation en Afrique centrale et dans le monde. Le ministre Jean Claude Gakosso mettra à profit cette visite pour donner un nouveau souffle à la coopération entre les deux pays, et renforcer les relations entre Brazzaville et Séoul établies depuis 1962. La coopération entre le Congo et la Corée du Sud s'appuie sur un instrument : l'agence coréenne de la coopération internationale (KOICA). Le don de véhicules aux institutions publiques, l'équipement du laboratoire de langues du ministère des Affaires étrangères et des bourses de formation au titre de l'année académique 2016, sont autant de symboles de cette coopération bilatérale.

Deux accords signés en 2006 lient les deux peuples : le premier est relatif à l'institutionnalisation des consultations politiques entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays, le second vise la promotion et la protection des investissements. La vente à Brazzaville du train voyageur « La Gazelle » par Séoul, a boosté les relations économiques et commerciales entre ces deux Etats.

En outre, dans le cadre de la formation, la République de Corée accorde chaque année au gouvernement congolais des offres de stages et programmes de formation, en vue du renforcement des capacités des cadres de l'administration. En témoigne le don de livres et matériel informatique offerts par l'ambassade sud-coréenne pour l'alimentation de la bibliothèque universitaire Marien-Ngouabi.

Yvette Reine Nzaba

TURQUIE-AFRIQUE

Rencontre à Ankara entre journalistes africains et officiels turcs

Revendiquant avec son partenaire des liens très anciens auxquels ils disent travailler au renforcement ces dix-huit dernières années, les dirigeants turcs semblent avoir mis le cap sur l'Afrique pour longtemps.

Deux jours avant la tenue à Istanbul, capitale économique et de loin la ville turque la plus peuplée (plus de 15 millions d'habitants), du forum économique et d'affaires Turquie-Afrique, les 2-3 novembre, les journalistes africains invités pour la circonstance ont eu avec les officiels de ce pays des entretiens édifiants, à plus d'un titre, sur la vision turque de sa relation avec l'Afrique et sa place dans le monde.

En charge des questions de presse et de l'information, de la diaspora (estimée à environ 10 millions d'âmes), des Affaires étrangères et de la coopération, les responsables turcs de services rattachés au cabinet du Premier ministre se sont exprimés sur l'actualité de leur pays : les ambitions développement de la Turquie, son partenariat avec l'Afrique, sa position dans sa région d'ancrage géographique (le Moyen Orient), minée par des conflits armés aux conséquences multiformes, notamment en Irak et en Syrie, la lutte contre le terrorisme, ses relations avec l'Occident en général et l'Europe en particulier ont dominé ces échanges.

Repères

Jusqu'en 2002, la Turquie est un pays dont on parle peu en termes de progrès économiques. En plus de l'avalanche de coups d'Etats qui marque son histoire, les dirigeants turcs se souviennent aussi de la récession qui frappe alors leur pays, avec une dévaluation de 50%, en 2001, de la monnaie nationale (la livre turque). Comment ce pays a-t-il pu rétablir les équilibres pour devenir, en moins de deux décennies, la dix-huitième économie mondiale et envisager de se classer parmi les 10 premières en l'an 2023, année de son centenaire ?

Pour nos interlocuteurs, le « miracle » réside dans le changement des mentalités impulsé par l'arrivée au pouvoir du Parti de la justice et du développement (AKP). Tous en parlent avec une forte conviction et presque d'une même voix. On peut y voir une façon adroite de célébrer un dirigeant, le président Recep Tayyip Erdogan, en l'occurrence, leader de ce parti, mais aussi Premier ministre de 2003 à 2014. Ils s'en défendent avec forces arguments. Évidemment que les chiffres qui sont égrenés sur les progrès économiques, ajoutés à la qualité des places et des lieux qui vous entourent à Ankara, comme à Istanbul, sont de nature à lever une grande partie du doute sur ce que disent nos hôtes : « En 2017, notre pays inaugure-

ra à Istanbul, le plus grand aéroport du monde », confie l'un d'eux qui salue au passage la mise en circulation, au mois d'août dernier, toujours à Istanbul, d'un nouveau pont (le plus grand au monde) entre les parties asiatique et européenne de ce pays de plus de 79 000 habitants, à cheval entre les deux continents, qui attend toujours, un peu écœuré, son admission à l'Union européenne.

Afrique

Nous avons voulu en savoir un peu plus sur l'intérêt plus que croissant de la Turquie pour l'Afrique: de douze missions diplomatiques en 2009, Ankara compte désormais, sur le continent, des ambassades dans



Les journalistes s'entretiennent avec le directeur général de la presse et information

trente-neuf Etats africains et ambitionne de couvrir les 54 pays du continent. Au moyen de centres d'affaires implantés dans le sillage de ces ambassades, le pays assure la promotion d'investissements privés sur le continent. Réponse identique de la part de Mehmet Akarca, directeur général de la presse et information et Kudret Bülbül, de la présidence des Turcs de l'étranger et des communautés affiliées. « Nos liens avec l'Afrique sont anciens et nous travaillons à les consolider dans tous les domaines, y compris celui des médias ». C'est bien ce que nous ont répété, à leur tour, le 31 octobre, le directeur général Afrique au ministère des Affaires étrangères turc, Aykut Kumbaroglu, et Serdar Çam qui dirige l'Agence de coopération et du développement (Tika).

Ce cap mis par Ankara sur l'Afrique est-il destiné à « contrecarrer l'influence des pays occidentaux présents sur le terrain depuis longtemps ou encore à concurrencer la Chine toute aussi omniprésente ces dernières années ? », leur a-t-on demandé. « Pas du tout », argumente chacun d'eux sans dissimuler la volonté de leur pays de « prendre la place qui lui revient » dans

son élan de tisser avec le continent une coopération « d'égal à égal » et non celle du gain à son seul profit. « Nous n'avons pas les mêmes moyens que les autres, la Turquie compte sur l'expertise de ses PME et développe un autre modèle, dans lequel, très souvent, la main d'œuvre utilisée est locale, et le transfert des technologies assuré », ajoute-t-on.

Dans le même ordre d'idées, nos interlocuteurs se félicitent du nombre en augmentation constante de bourses que l'Etat turc accorde aux étudiants africains (5000 en 2015 sur 180.000 demandes reçues). Ils précisent : « Nous ne souhaitons pas que les étudiants africains en fin de formation s'installent en Turquie, mais retournent travailler dans leurs pays respectifs pour y apporter leur savoir-faire et ainsi contribuer au dévelop-

pement de leurs nations ».

Démocratie, droits de l'homme

Les critiques dirigées contre la Turquie par l'extérieur pour « déficit de démocratie et non-respect des droits de l'homme » ne laissent pas ses dirigeants indifférents. Au mieux, disent les autorités, qui croient percevoir « de la mauvaise foi » chez ceux qui parlent, ces accusations incitent Ankara à davantage d'efforts pour assurer sa prospérité, au pire, elles grippent les relations déjà tendues entre Ankara et les capitales occidentales pour ne pas les mentionner.

Démocratie et droits de l'homme, deux sujets devenus très sensibles en Turquie depuis le putsch du 15 juillet dernier. À la suite de cette tentative avortée de renversement des institutions turques, des dizaines de milliers de personnes parmi lesquelles des magistrats, des enseignants, des journalistes, des officiers de l'armée, de la police et des services de renseignements ont été interpellés pour complicité et attendent d'être jugés. Le jour de nos entretiens, les interpellations concernant notre corps de métier étaient de 44 journalistes. « Des activistes plus que des journalistes nous dit-on ». Des arrestations sont opérées

sur tout le territoire national et devront se poursuivre, assurent les autorités turques. Ce qui, à l'évidence, renforce la tension entre ce pays et ses alliés occidentaux, déjà remontés contre la volonté du président turc de renforcer ses pouvoirs en révisant la loi fondamentale, ou encore de restaurer la peine de mort supprimée en 2002.

Malaise

Devant les inquiétudes internationales suscitées par l'ampleur de ces arrestations que les observateurs comparent à des purges, les officiels turcs opposent l'argument de « la menace de dislocation » que le putsch a fait peser sur leur pays. « Le meilleur exemple de démocratie, ajoutent-ils, est celui offert par la population turque la nuit du putsch. Elle a bravé les chars, les canons, les avions et hélicoptères mi-

litaires ; a maintenu la pression à travers un sit-in sur les places publiques pendant un mois mettant ainsi en déroute les putschistes », rappellent-ils. Quand on leur pose la question du malaise qui existe dans le pays suite à cette situation, combien de temps la Turquie résistera, ou même du problème kurde, ces derniers dénoncent « la visée terroriste » des conjurés du 15 juillet et déplorent « les 246 Turcs tombés durant le putsch ». Pour eux, la leçon qui leur a été infligée par le peuple est magistrale pour qu'ils rééditent l'aventure. « Les Turcs ne voudraient pas vivre les exemples de l'Irak et de la Syrie ». Le problème kurde ? Il est selon les mêmes voix « une invention » du parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dont ils disent ne pas comprendre la nature des revendications. « Tantôt il demande l'autonomie, tantôt la Fédération », mais la Turquie est « un Etat unitaire et laïc », tranchent-ils.

Terrorisme

La lutte contre le terrorisme bat son plein en ce moment dans le monde, on peut aussi dire aux frontières de la Turquie et dans le pays même. En dehors du PKK, considéré par Ankara et l'Occident comme une organisation terroriste, il y a Daech

(État islamique). Les autorités du pays voient sur cette échelle, une troisième organisation « plus redoutable ». Ce serait le Feto (Fetulah terrorist organization) proche de l'opposant Fetulah Gülen, en exil aux Etats-Unis. « Nous avons produit les preuves de son implication dans le putsch à nos partenaires qui refusent de l'extrader », se lamentent-ils.

Pour la Turquie, il n'y a pas de doute, Fetulah Gülen est le meneur du putsch du 15 juillet. Ankara dit s'être rendu compte tard des intentions réelles de ce dernier. Responsable de plusieurs écoles de haut niveau dans 170 pays à travers le monde, cette organisation œuvrerait, selon les autorités du pays, au « noyautage des élites qu'elles forment pour des fins inavouées ». Ici le discours officiel s'en ressent, le putsch du 15 juillet a, pourrait-on dire, profondément marqué les esprits et même changé la perception par Ankara de ses relations avec ses alliés. Combien de temps le pays mettra-t-il pour évacuer la rancœur ? La question reste posée.

Europe

Lorsqu'il est question de Fetulah Gülen, on sent remonter chez nos interlocuteurs une détermination de ne pas oublier la date du 15 juillet, et aussi une indignation mêlée à une incompréhension de l'attitude de leurs partenaires occidentaux : « Ils n'ont pas condamné le putsch, ne tiennent pas leurs promesses à l'égard de notre pays confronté à l'afflux des réfugiés syriens et irakiens. Ils ne sont pas sincères avec nous ! ».

Dernière question : « Votre volonté de raffermir vos liens avec l'Afrique n'est-elle pas la conséquence, entre autres, du refus de l'Europe de vous admettre comme membre ? Ne serez-vous pas tentés de revoir cette relation le jour où votre demande d'intégrer l'UE sera validée ? » En apparence, les Turcs ne cachent pas une certaine excitation à l'idée d'intégrer l'Union européenne. Quand bien même le Brexit a fait douter Bruxelles, ils seraient très heureux de compter parmi les membres de cet ensemble. Mais ils jurent en même temps que quoi qu'il arrive, leur pays poursuivra cette coopération portée à un très bon niveau ces dix dernières années avec l'Afrique.

Pourvu la stabilité, gage de rentabilité d'un tel partenariat, ne subisse les contrecoups des incertitudes que peuvent engendrer les situations intérieures des pays concernés.

Pourvu que l'Afrique fasse preuve d'initiative et de compétitivité.

Gankama N'Siah

Brèves

Tunisie

Le Conseil de sécurité nationale tunisien a adopté une stratégie de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, deux jours après une nouvelle attaque revendiquée par le groupe Etat islamique de l'assassinat d'un militaire tunisien. Cette stratégie s'articule autour de la prévention, la protection, les poursuites judiciaires et la riposte. La Tunisie a été confrontée, après sa révolution de 2011, à l'essor d'une mouvance jihadiste responsable de la mort de dizaines de policiers et militaires, mais aussi de civils et de 59 touristes étrangers.

Nigéria

La monnaie nationale du Nigeria, le Naira, a perdu 30 % de sa valeur depuis juin. Un dollar vaut aujourd'hui 315 nairas contre 196 six mois plus tôt. Cette chute se répercute sur le commerce de bétail de toute l'Afrique de l'Ouest. Avec ses 220 millions d'habitants, le Nigeria est le premier marché d'exportation pour les éleveurs des pays sahéliens. En réalité, le prix de vente des animaux côté Nigeria est resté fixe, mais comme la monnaie nationale a perdu de sa valeur, il n'est plus rentable pour les éleveurs de venir vendre leurs bêtes chez le géant voisin.

Somalie

Une vingtaine de personnes ont trouvé la mort lors de violents affrontements entre les milices et les forces armées de deux provinces semi-autonomes, le Puntland et le Galmudug. Une semaine seulement après la signature d'un cessez-le-feu entre ces deux régions. Mais d'après plusieurs sources, le bilan serait beaucoup plus lourd, annonçant une cinquantaine de blessés. Les deux armées se rejettent la responsabilité de la reprise des affrontements, qui brise un cessez-le-feu signé le 1er novembre à Dubaï. Les deux régions s'affrontent régulièrement autour de questions frontalières. La dernière vague de violences a débuté le mois dernier.

Cameroun

28 familles des 79 personnes tuées dans l'accident ferroviaire, le 21 octobre, portent plainte contre la compagnie de chemin de fer Camrail pour homicides et blessures involontaires. Elles envisagent aussi de porter plainte contre l'Etat camerounais et le groupe français Bolloré, propriétaire de cette compagnie camerounaise. Au moins 79 personnes sont mortes et près de 600 autres ont été blessées dans ledit accident. La plainte a été déposée à Eseké.

AFRIQUE

Jean- Pierre Raffarin :

« la France doit continuer à soutenir la mise en place de l'Architecture africaine de paix et de sécurité »

Le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smaïl Chergui, était à Paris la semaine dernière où il a fait le point avec les membres des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du sénat sur les avancées de l' « Architecture africaine de paix et de sécurité ».

Smaïl Chergui a présenté les avancées de l'architecture, appelée à contribuer efficacement à la stabilité de l'Afrique au travers de l'organisation continentale, l'Union africaine (UA). « L'organisation affirme progressivement un droit d'ingérence - en cas de crimes de guerre et de génocide - et veut jouer un rôle de médiation dans les pays africains en crise », a déclaré Smaïl Chergui.

L'UA intervient en RD Congo, au Burundi, au Soudan, au Gabon. La Force africaine en attente (FAA) sera le bras armé dans la gestion des crises africaines. Pour le président de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées, Jean-Pierre Raffarin, « la



France doit continuer à soutenir la mise en place de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, afin de parvenir à une gestion des crises africaines par les acteurs africains eux-mêmes. C'est la seule voie possible pour parvenir à un désengagement

progressif de nos soldats et pour faire entrer notre coopération avec les pays africains dans une nouvelle ère ».

Il estime que l'UA doit maintenant jouer son rôle d'acteur incontournable pour la sécurité du continent.

Noël Ndong

OIT

Guy Ryder réélu pour un second mandat de directeur général

Après avoir dirigé l'Organisation internationale du travail (OIT) depuis 2012, le Britannique Guy Ryder a été reconduit le 7 novembre à la tête de celle-ci pour un nouveau mandat de cinq ans par le Conseil d'administration. Le vote s'est déroulé au Bureau international du travail (BIT), à Genève, en Suisse.

Seul candidat en lice, Guy Ryder a obtenu 54 des 56 votes émis par les membres titulaires du Conseil d'administration de l'OIT. Après sa réélection, le directeur général de l'OIT a remercié les membres du Conseil d'administration de l'avoir renouvelé leur confiance.

« Mon second mandat débutera alors que le monde du travail connaît une mutation sans précédent », a déclaré Guy Ryder qui prendra officiellement ses fonctions de nouveau directeur en octobre 2017. « Pour maîtriser ce changement, nous possédons un atout de taille : notre structure tripartite unique (représentant gouvernements, travailleurs et employeurs) jouera un rôle majeur pour façonner l'avenir du travail et réaffirmer que la justice sociale doit guider l'élaboration des politiques internationales », a-t-il ajouté. Fort de ses trente-cinq ans d'expérience à l'OIT, Guy Ryder a averti



Guy Ryder

que « le déni de justice sociale à une échelle profondément inquiétante constituait une réelle menace pour la stabilité de nos sociétés et pour la paix ». Pour ce faire, il a invité les membres du Conseil à faire de l'organisation un champion de l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 grâce au travail décent. Ce dixième directeur général de l'OIT avait succédé à Juan Somavia en septembre 2012. Et durant son premier mandat, il n'a cessé de renforcer le rôle de l'OIT au niveau du G20, mais aussi auprès des BRICS et du G7+ qui réunit les Etats fragiles et affectés par un conflit. L'OIT est aussi à l'origine de nou-

velles initiatives avec la Banque mondiale et a placé son agenda pour le travail décent au centre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Notons pour rappel que Guy Ryder a entamé sa carrière au Département international du Congrès des syndicats à Londres. En 1998, il a rejoint l'OIT à Genève en tant que directeur du Bureau des activités pour les travailleurs. En 2010, il a été nommé directeur exécutif en charge des normes internationales du travail et des Principes et droits fondamentaux au travail, avant de devenir directeur général de l'OIT en 2012.

Nestor N'Gampoula

NIGER

Agadez, centre de recueil des renseignements pour une lutte efficace contre le terrorisme

La ville d'Agadez dans le Sahel au Niger a été choisie par l'armée américaine pour accueillir une nouvelle base de drones.

Agadez est l'un des principaux centres de transit sur la route de l'Europe pour les migrants ouest-africains. Les Etats-Unis ont décidé d'y installer des Reaper MQ-9, des drones armés pour la surveillance de toute la région, le nord du Niger, le Mali et la Libye où l'Etat islamique profite du chaos pour s'installer. C'est la base qui aura nécessité le plus important investissement du pentagone en Afrique. Le coût est de 100 millions de dollars.

Cette installation s'est faite avec l'accord des autorités nigériennes. Le pays est au cœur des turbulences qui touchent les pays de la bande sahélienne, le Mali, l'Algérie, le Tchad, le Nigeria, la Libye ; des incursions de Boko Haram et des djihadistes. La construction de base de drones répond aussi à un besoin de Paris qui mène l'opération Barkhane -3000 hommes, des hélicoptères

et avions de chasses - contre les groupes djihadistes qui tentent de recréer des sanctuaires terroristes sur un territoire de plus de 5 millions km². Un effectif et un équipement dérisoire et moins sophistiqué par rapport à l'étendue de la superficie.

La base américaine d'Agadez sera dotée d'une piste d'atterrissage capable d'accueillir des avions-cargos C-17. La piste devrait être opérationnelle en 2017. Reste la question de l'efficacité à long terme du programme.

L'Etat islamiste a confirmé sa présence dans la bande sahélo-saharienne. Au-delà de cette région, ce sont les fidèles de Belmokhtar proches d'AQMI qui furent à l'origine de plusieurs attaques sanglantes à Bamako, à Ouagadougou et à Grand Bassam (Côte d'Ivoire). L'EI serait en difficulté dans le Nord de l'Irak et en Syrie, ainsi qu'en Libye et au Nigeria, d'après les services de renseignements occidentaux. Mais sa présence serait effective dans la bande sahélo-sahélienne, via l'allégeance d'Al-Sahraoui.

Noël Ndong

BRAZZA Express
Actualité-Economie-Politique
Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jedis à partir de 9h30

VISION

Canal 304
DU BOUQUET CANAL+

24H/24

NOS EMISSIONS
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Reportage
Documentaire
Breaking-News
Votre Actualité

Disponible sur les bouquets
TNT CANAL+ eutelsat TV+

Situé a l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

Le président centrafricain à Abidjan pour attirer les donateurs

A l'approche de la conférence des donateurs prévue à Bruxelles, le président centrafricain, Faustin Archange Touadéra s'est voulu rassurant sur la sécurité pour attirer les donateurs et bailleurs de fonds dans son pays.

En visite à Abidjan en Côte d'Ivoire, le chef d'Etat centrafricain a rencontré les dirigeants de la Banque africaine de développement (BAD) pour leur présenter un programme intégré d'appels de fonds, qui concerne tous les aspects du plan de sortie de crise. « Nous sommes venus discuter avec la BAD pour soutenir la stratégie que nous présentons aux bailleurs (...). Il faut mobiliser pour le DDR (Désarmement, démobilisation réinsertion), la restructuration de nos Forces de défense, la réconciliation nationale et la cohésion sociale. Ça nécessite des ressources », a-t-il déclaré, sans vouloir donner d'indications chiffrées. Et d'ajouter : « Nous allons bientôt à la conférence des donateurs-bailleurs à Bruxelles. La crise centrafricaine qu'on a voulu transformer en crise confessionnelle est d'abord



un problème de sous-développement, et donc l'apport de certains bailleurs partenaires (...) pourrait aider au relèvement du peuple centrafricain ». Le président centrafricain a ensuite mis l'accent sur le nécessaire développement agricole dans son pays, essentiellement rural. « 80% des Centrafricains vivent dans l'arrière-pays et l'activité principale c'est l'agriculture. Beaucoup d'infrastructures ont été détruites. Il nous faut reconstruire les routes et aussi aider les paysans à avoir des intrants, des outils et les aider à pouvoir acheminer le produit

Faustin Archange Touadéra après les récoltes », a-t-il plaidé, ajoutant que des écoles et des puits ont été détruits pendant les combats. La RCA peine à se relever du chaos engendré par une longue série de massacres communautaires commencés après le renversement en 2013 du président François Bozizé par les Séléka, qui avait entraîné une contre-offensive des rebelles anti-balaka. Le retrait militaire de la France inquiète beaucoup de Centrafricains. De nombreux chefs de guerre sont encore actifs et le pays a connu un regain de violences meurtrières au cours de ces derniers jours.

Josiane Mambou Loukoula

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | **LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa** | **LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**
LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | **LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

ENERGIES RENOUVELABLES

La France offre 6 millions d'euros à l'Afrique via la BAD

Un accord de don d'un montant de 6 millions d'euros a été signé le 6 novembre dernier entre la France et la Banque africaine de développement (BAD) en vue de la mise en œuvre de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (IERA).

Selon un communiqué de la BAD, cet appui financier du gouvernement français contribuera au redressement de la carte des initiatives et des programmes de développement des énergies renouvelables, à l'identification de nouveaux projets de développement de l'énergie renouvelable et au suivi des projets prioritaires sur le développement de l'énergie durable en Afrique.

« J'espère que cet engagement constituera aux yeux d'autres parties un important catalyseur qui nous aidera à atteindre nos objectifs de financement, à mesure que nous déployons des efforts pour répondre aux besoins énergétiques futurs de l'Afrique », a indiqué la vice-présidente principale de

la BAD, Frannie Léautier. Elle a signé cet accord de don avec la ministre française de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, Ségolène Royal.

L'Initiative africaine pour les énergies renouvelables vise à permettre l'atteinte d'une production de 10 gigawatts de nouvelles énergies renouvelables d'ici à 2020 et à mobiliser les ressources potentielles en vue de générer 300 gigawatts d'énergie d'ici à 2030.

Elle devrait aider les pays africains à mettre sur pied des stratégies de développement à faibles émissions de carbone tout en créant des emplois, en améliorant la sécurité énergétique et en apportant de l'énergie propre, sûre et abordable aux 640 millions d'Africains qui en accusent besoin.

La BAD a collaboré avec l'Union africaine (UA) et ses partenaires pour mettre en place l'unité d'exécution de cette initiative qui permettra en outre aux pays africains de gérer les politiques de déploiement des technologies afférentes aux énergies renouvelables.

Christian Brice Elion

VIENT DE PARAÎTRE

Mémoire noire de Jacques Lamalle

Paru le 12 octobre dernier aux éditions les Arènes, l'ouvrage du journaliste-écrivain, Jacques Lamalle est composé de 250 photographies dédiées à l'époque de l'Afrique noire des explorateurs. Au-delà de leur beauté, elles représentent des traces historiques exceptionnelles et participent d'une mémoire africaine

À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, les Européens explorent l'intérieur de l'Afrique noire. Ils sont Français, Belges, Anglais, Portugais et Allemands. Ils se sentent investis d'une mission civilisatrice. Rien ne les arrête. Ils avancent à travers les étendues arides, l'humidité des marécages, l'opacité des forêts primaires, les fleuves, les fièvres et les maladies inconnues.

Ils se confrontent à des peuples apeurés ou hostiles, quelquefois même anthropophages.

Grâce à la photographie, la nouvelle technologie du XIX^e siècle, ils captent des instantanés de ces immensités vierges et de ces hommes noirs qui n'avaient encore jamais vu de blancs. Leurs images traduisent l'émotion des premières fois.

Provenant de fonds d'archives européens, voici, rassemblées, 250 photos inédites, prises entre 1880 et 1910, de véritables pépites découvertes alors qu'elles avaient été conservées dans des conditions rocambolesques.

à jamais modifiée par « l'homme civilisé ».

Au-delà de leur beauté, elles forment notre « mémoire noire » qui remonte à cinq millions d'années,



Ces images sont autant de miracles : elles ont survécu aux dommages du temps pour parvenir jusqu'à nous. Ces photographies nous parlent, comme Joseph Conrad, d'une « remontée aux premiers commencements du monde ».

L'ensemble de ces premières photographies prises pendant la découverte de l'immensité intérieure africaine apporte le témoignage unique d'une réalité à présent disparue après avoir été

lorsque les premiers hommes, nos frères, nos semblables, ont commencé à se tenir debout.

Jacques Lamalle est journaliste et écrivain. Pendant plus de 30 ans, il a été le secrétaire de rédaction du Canard enchaîné. Spécialiste du dessin de presse, il a publié aux Arènes Le Canard enchaîné, Les 50 ans de dessins de la Ve république (2008) et Le XXe siècle en 2000 dessins de presse (2012).

Marie Alfred Ngoma



SI VOTRE BUREAU
RESSEMBLE À ÇA...

NOUVEAU
TOYOTA HILUX

CFAO MOTORS
cfaogroup.com

POINTE-NOIRE
:13 Rue Côte Matève
:+242 05 313 2997
:+242 05 550 1778

BRAZZAVILLE
:Bld Denis Sassou Nguesso
:+242 05 313 2998
:+242 05 504 9333

Conçu pour durer
et endurer.

TOYOTA

MONDIAL 2018

Pluie de forfaits pour l'Algérie face au Nigeria (groupe B)

Pour son premier match depuis son retour à la tête des Fennecs d'Algérie, le Belge Georges Leekens, nommé le 27 octobre, doit faire face à une pluie de forfaits pour le déplacement à Uyo, au Nigeria : Ghezal, Boudebouz et Soudani sont blessés et remplacés par Boudejnas, Benacer et Benzia.

Tenus en échec à domicile par le Cameroun, lors de la 1re journée, les Fennecs pourront tout

de même compter sur le duo de Leicester Mahrez-Slimani, qu'enverrait n'importe quelle sélection africaine. Mais l'ambiance n'est pas au beau-fixe chez les Algériens, pour avoir changé 4 fois d'entraîneurs en 2016 (Gourcuff, Neghiz, Rajevac et Leekens, qui avait déjà officié en 2003). Inquiétant à deux mois et demi de la CAN 2017.

Gardiens de but : Raïs Ouhab M'bolhi (Antalyaspor/Turquie),

Malik Asselah (JS Kabylie), Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa).

Défenseurs : Aïssa Mandi (Real Bétis/Espagne), Faouzi Ghoulam (SSC Naples/Italie), Carl Medjani (Leganès/Espagne), Hicham Belkaroui (Espérance de Tunis/Tunisie), Liassine Cadamuro (Servette Genève/Suisse), Jean Mehdi Tahrat (Angers/France), Houari Ferhani (JS Kabylie), Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif).

Milieux de terrain : Adlène Guedioura (Watford/Angleterre), Saphir Taïder (Bologne/Italie), Nabil Bentaleb (Schalke 04/Allemagne), Mehdi Abeid (Dijon/France), Yassine Brahimi (FC Porto/Portugal), Sofiane Feghouli (West Ham United/Angleterre).

Attaquants : Islam Slimani (Leicester City/Angleterre), Riyad Mahrez (Leicester City/Angleterre), Sofiane Hanni (RSC Anderlecht/Belgique), Baghdad Boudejnas (Al Sadd/Qatar), Yacine Benzia (Lille/France), Ismaël Benacer (Arsenal/Angleterre).

Camille Delourme



Tenue en échec par le Cameroun, l'Algérie, décimée par les blessures, comptera sur Riyad Mahrez pour trouver la faille face au Nigeria (Riyad Kramdi/AFP)

La Tunisie sans Lahmar s'oppose à la Libye et la Mauritanie (groupe A)

Après une entame réussie contre la Guinée (0-2), les Aigles de Carthage affronteront la Libye à Alger, le 11 novembre. Pour ce match, Henry Kasperczak devrait composer sans Lahmar, forfait de dernière minute et remplacé par le Lorientais Ben Khemis.

Dans l'optique de la préparation à la CAN 2017, la Tunisie

Défenseurs : Aymen Abdennour (Valence/Espagne), Mohamed Ali Yaakoubi (Çaykur Rizespor/Turquie), Ali Maaloul (Al Ahly/Egypte), Hamdi Naguez (Etoile du Sahel), Hamza Mathlouthi (CS Sfax), Bilel Mohsni (Etoile du Sahel), Oussama Haddadi (Cluba Africain), Chamseddine Dhoudi (Es-

magne), Issam Ben Khemis (Lorient/France), Naim Slihi (Lille/France), Wahbi Khazri (Sunderland/Angleterre), Ferjani Sassi (Espérance de Tunis), Abdelkader Oueslati (Cluba Africain), Saad Beguir (Espérance de Tunis)

Attaquants : Taha Yassine Khenissi (Espérance de Tu-



Contre la Libye, les Aigles de Carthage veulent confirmer leur succès initial face à la Guinée (Salah Habibi)

enchânera par un match amical contre la Mauritanie le 15 novembre.

Gardiens : Aymen Mathlouthi (Etoile du Sahel), Moez Ben Cherifia (Espérance de Tunis), Rami Jeridi (CS Sfax)

perance de Tunis), Syam Ben Youssef (Caen/France)

Milieux de terrain : Lari Az-zouini (Nîmes/France/2e division), Mohamed Amine Ben Amor (Etoile du Sahel), Anis Ben Htira (Darmstadt/Alle-

nis), Yoann Touzghar (Auxerre/France/2e division), Hamdi Harbaoui (Anderlecht/Belgique)

Réservistes : Farouk Ben Mustapha (Club Africain), Zied Boughattas (Etoile du Sahel), C.D.

Le Cameroun pour confirmer affronte la Zambie (groupe B)

Auteur d'un bon résultat à Blida lors de la 1re journée (1-1), le Cameroun tentera de poursuivre sa bonne dynamique (1 seule défaite en 2016, en amical contre la France) face à la Zambie, à Limbé, samedi après-midi.

Chedjou (FC Galatasaray/Turquie); Ambroise Oyongo (Impact Montréal/Canada); Allan Nyom (West Bromwich Albion/Angleterre); Collins Fai (Standard de Liège/Belgique); Mohamed Djettei (Gymnastic Taragone/Espagne); Henri Bedimo (Marseille/



L'angevin Karl Toko-Ekambi est incertain, comme Benjamin Moukandjo: après le forfait de Choupo-Moting, l'attaque camerounaise est en souffrance (JEAN-FRANCOIS MONIER/AFP)

Notons le forfait de Choupo-Moting, remplacé par Boya. Absence également de Stéphane Mbia, non sélectionné par Hugo Broos, contrairement à Njie et Ndy Assembé, qui font leur retour. Toujours dans le secteur offensif, Christian Mounanga Bassogog a été appelé en prévision de l'indisponibilité de Moukandjo et Toko-Ekambi, incertains.

Gardiens : Fabrice Ondoa (FC Séville/Espagne); André Onana (Ajax Amsterdam/Pays-Bas); Guy Ndy Assembé (AS Nancy/France).

Défenseurs : Michael Ngadeu Ngadjui (Slavia Prague/République Tchèque); Nicolas Nkoulou (Lyon/France); Aurélien

France); Adolphe Teikeu (FC Sochaux/France).

Milieux : Arnaud Djoum Sutchuin (Hearts of Midlothian/Ecosse); Georges Mandjeck (FC Metz/France); Sébastien Siani (KV Ostende/Belgique); Edgar Salli (FC Nuremberg/Allemagne).

Attaquants : Franck Boya (Apejes de Mfou); Vincent Aboubakar (Besiktas/Turquie); Benjamin Moukandjo (Lorient/France); Karl Toko Ekambi (Angers/France); Anatole Abang (FC Hubro/Danemark); Robert Ndip Tambe (Spartak Trnava/Slovenie); Clinton Njie (Marseille, France); Christian Mounanga Bassogog (Aalborg/Suède).

C.D.

Le groupe cap-verdien contre le Burkina (groupe D)

Défaits à Dakar lors de la première journée, les Requins bleus de Lucion Antoner tenteront de se relancer à domicile face au Burkina, samedi 12 novembre.

Pour ce match, le Cap Vert pourra compter sur le retour de son attaquant Julio Tavares, absent contre le Sénégal

Gardiens : Vózinha (Gil Vicente/Portugal), Thierry Graça (Estoril/Portugal)

Défenseurs : Stopira (Videoton/Hongrie), Jeffrey Fortes (Excelsior/Pays-Bas), Gégé (Arouca/Portugal), Ricardo Silva (Paços Ferreira/Portugal), Fernando Varela (PAOK/Grèce), Vally (Progresso Lunda Sul/Angola), Kay (U. Craiova/Roumanie), Carlitos (Omonia/Chypre)

Milieux : Tiago Almeida (Moreirense/Portugal), Marco Soares (Limassol/Chypre), Sérgio Semedo (Feirense/Portugal), Babanco (Limassol/Chypre),



Blessé contre le Sénégal, le Dijonnais Julio Tavares sera présent face au Burkina (ROMAIN LAFABREGUE/AFP)

Jamiro Monteiro (Sc Cambuur/Pays-Bas), Nuno Rocha (U. Craiova/Roumanie), Garry Rodrigues (PAOK/Grèce)

Attaquants : Héldon (Rio Ave/Portugal), Djaniny (Santos Laguna/Mexique), Ricardo Gomes (Nacional/Portugal), Zé Luís (Spartak Moscou/Russie), Júlio Tavares (Dijon/France).

C.D.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PANNE DE CRÉDIT ? PAS DE SOUCIS

Avec **SOS Crédit** emprunte
jusqu'à **10.000 F***

composez ***143#**

AG Partners



*crédit remboursable à la prochaine recharge

SITUATION POLITIQUE

La CRC appelle le gouvernement à respecter les droits fondamentaux garantis par la Constitution

La Coalition de 33 ONG pour le respect de la Constitution (CRC) a notamment pointé du doigt l'interdiction d'une réunion publique, la coupure du signal de RFI et le brouillage de Radio Okapi ainsi que l'arrestation et détention arbitraires des personnes liées au meeting du Rassemblement prévu pour le 5 novembre.

Dans un communiqué du 6 novembre, la CRC a condamné l'interdiction du meeting public du Rassemblement des forces politiques et sociales, la coupure du signal de RFI et le brouillage de Radio Okapi ainsi que l'arrestation et la détention arbitraires de plusieurs militants de l'UDPS par les autorités à Kinshasa. « Nous protestons contre ces actes qui constituent une atteinte au droit à la manifestation et réunion publiques, au droit à l'information, au droit à la sûreté humaine, au droit à la propriété privée, à la liberté de la presse, à la liberté d'expression et d'opinions et à la liberté de mouvement », a déclaré le coordonnateur de la CRC, Me Georges Kapiamba. Cette coalition d'ONG a, en effet, dénoncé le fait que le gouvernement a maintenu l'interdiction du meeting public projeté par le Rassemblement des forces politiques et sociales à Kinshasa, le 5 novembre, en dépit des appels pressants que les ONG et les Nations unies lui ont lancés. « Il a déployé un important dispositif des éléments de la police et de l'armée notamment autour de la résidence du président du Rassemblement des forces politiques et sociales, Étienne Tshisekedi, du siège de l'UDPS, et sur le boulevard triomphal en face du stade de martyrs choisi par l'UDPS pour son meeting », a déploré ce regroupement d'ONG.

La CRC a noté que tous les mouvements d'entrée et sortie à la résidence d'Étienne Tshisekedi étaient interdits alors que quelques membres de son parti y ont été arrêtés et des gaz lacrymogènes ont été tirés par la police pour disperser les militants qui tentaient de s'y approcher. Cette Coalition a aussi noté que plusieurs personnes ont été blessées alors que sur le lieu du meeting des policiers et militaires y ont joué le match de football sans arrêt jusque tard dans la soirée.

Coupure et brouillage du signal de RFI et Radio Okapi

À en croire la CRC, tôt le matin du 5 novembre, le gouvernement a également fait couper le signal de RFI à Kinshasa et Lubumbashi et brouiller la Radio Okapi à Kinshasa. Alors que la veille du meeting, la police a arrêté deux militants de l'UDPS sans mandat d'amener ni de perquisition. Le propriétaire des lieux d'où ces individus ont été arrêtés a rapporté à la Coalition de 33



Le coordonnateur de la CRC, Me Georges Kapiamba

ONG que sa maison a été pillée, plusieurs de ses biens emportés et sa femme et ses enfants mineurs qui avaient réclamé leurs téléphones ont été terrorisés.

La CRC a, par ailleurs, noté qu'à Lubumbashi, le maire de la ville a interdit le meeting du Rassemblement prévu pour le 12 novembre au motif que « le gouvernement de la République a, par le biais du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, a pris la décision de suspendre toutes les manifestations publiques à caractère politique, et ce sur toute l'étendue de la RDC ». La CRC, qui condamne l'interdiction de ces meetings du Rassemblement, la coupure du signal de RFI et le brouillage de Radio Okapi, les arrestations arbitraires et la violation de domicile ainsi que l'extorsion de biens, a appelé, par son coordonnateur, le gouvernement à respecter ces droits fondamentaux garantis par la Constitution et les instruments juridiques internationaux ratifiés par la RDC. Appelant le gouvernement à lever la mesure d'interdiction générale des manifestations et réunions publiques à travers toute l'étendue de la RDC, ce regroupement d'ONG attend également le rétablissement du signal de RFI et la cessation de brouillage de Radio Okapi, ainsi que la libération de toutes les personnes arrêtées et la restitution des biens extorqués et pillés. Au Conseil de sécurité des Nations unies, aux partenaires bilatéraux et multilatéraux de la RDC, la CRC leur exhorte à infliger des sanctions ciblées contre les responsables gouvernementaux qui ont ordonné ou encouragé les violations des droits de l'homme précitées.

Lucien Dianzenza

RDC

La nomination d'un nouveau Premier ministre attendue dans une semaine

La nomination d'un nouveau Premier ministre, qui sera chargé d'organiser le scrutin présidentiel reporté en République démocratique du Congo, devrait intervenir dans une semaine, ont annoncé mardi les chefs des délégations de la majorité et de l'opposition au dialogue national.

Le 18 octobre, la majorité et une frange minoritaire de l'opposition ont signé un accord qui prévoyait de constituer un gouvernement d'union nationale dirigé par un Premier ministre d'opposition au plus tard le 8 novembre. « Six jours » de patience supplémentaire pour la désignation du Premier ministre n'entrave en rien l'objectif de « rechercher plus d'inclusivité » et d'assurer « des élections apaisées », a réagi mardi Vital Kamerhe, co-moderateur de l'opposition au dialogue. « Nous ne devons pas demander au président de la République d'appliquer un accord dont il n'a pas pris connaissance », a-t-il estimé lors d'une conférence conjointe avec le modérateur de la majorité, Alexis Thambwe Mwamba, également ministre de la Justice de la RDC. « C'est mal parti, la suite sera biaisée », a fustigé de son côté le député d'opposition Corneille Muswaswa, présent à la conférence.

Une autre raison avancée par les deux modérateurs pour ce retard est l'attente des « résultats des bons offices des évêques auprès de ceux qui n'ont pas participé au dialogue », a ajouté M. Kamerhe. Il faisait allusion au « Rassemblement » d'opposition constitué autour de l'opposant historique Étienne Tshisekedi, qui avait boycotté le dialogue national et rejeté l'accord issu de ce forum. La RDC traverse une crise politique profonde depuis la réélection contestée du président Joseph Kabila en 2011, aggravée par le renvoi de la présidentielle à une date non fixée à la suite de l'accord conclu en octobre entre la majorité et une frange minoritaire de l'opposition.

La Constitution interdit à M. Kabila de se représenter. Son mandat expire le 20 décembre, et le « Rassemblement » de l'opposition exige son départ du pouvoir à cette date. Selon l'accord signé le 18 octobre, M. Kabila reste à la tête du pays jusqu'à l'élection d'un nouveau président en avril 2018, et le gouvernement doit être dirigé par une personnalité de l'opposition. Ce nouveau Premier ministre sera chargé de former un nouveau gouvernement.

AFP

RÉFLEXION

Plaidoyer pour une autonomie africaine !

Le continent africain est entré dans une nouvelle dynamique de consolidation de son unité longtemps sacrifiée sur l'autel des intérêts disparates de ses États manipulés par un Occident prédateur toujours enclin à exploiter ses ressources naturelles au détriment de ses populations. Les Africains qui ont mis du temps pour s'affranchir de la tutelle occidentale sont aujourd'hui fiers de clamer haut et fort leur souveraineté arrachée de haute et concrétisée par l'émergence des organisations régionales et sous-régionales.

Le dernier sommet international sur la crise politique en RDC tenue à Luanda en Angola est révélateur de ce que les Africains sont capables de faire lorsqu'ils transcendent leurs divergences pour se mettre résolument au service de leur continent. À Luanda, les Africains, qui se retiennent de moins en moins pour dire leur ras-le-bol face aux ingérences occidentales à leur seul profit dans leurs affaires internes, ont fait chorus contre les prises de position européennes et américaines sur la RDC.

Les résolutions issues de ce forum initié par la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl) et la Communauté de développement d'Afrique australe (Sadc) sont symptomatiques d'une Afrique qui se réveille.

Dans un monde qui bouge, où les géostratégies se transforment, l'Afrique sait qu'elle a des atouts pour s'émanciper. Elle veut respirer à travers de nouvelles pulsions que lui tracent ses propres concepts pour son présent et pour son futur. Affranchie désormais de l'hégémonie occidentale, il est plus que significatif que les pays africains participent en bloc dans ces genres de sommets sous l'égide de l'Union africaine, et non plus en rangs dispersés. En entérinant les négociations politiques entamées en RDC via le dialogue ayant débouché à la signature de l'accord signé le 18 octobre 2016 avec, à la clé, le report de la présidentielle en avril 2018, les chefs d'État présents à Luanda ont joué leur partition en toute liberté, faisant fi des positions prises par des partenaires extérieurs souvent intransigeants. Dans la capitale angolaise, les réminiscences du gâchis occidental en Libye ont pesé lourd sur la balance au point de convaincre les participants sur l'opportunité de faire les choses à la manière africaine. La Sadc, la Cirgl et l'UA qui ont piloté le processus du dialogue en RDC ont, par ce geste, affiché leur désir d'autonomie en soutenant notamment, envers et contre tout, le facilitateur désigné par l'UA, le Togolais Edem Kodjo et en rejetant l'idée d'un deuxième round des négociations tel qu'envisagé par le tandem USA-UE.

Quand bien même des formes de domination occidentale ont changé via les mécanismes de néocolonialisme qui tentent de maintenir l'Afrique sous le joug d'assujettissement et d'exploitation par le truchement d'aides humanitaires ou des financements divers, le temps d'émancipation a sonné. Le temps est venu pour que l'Afrique s'émancipe de ses liens coloniaux avec l'Europe et qu'elle se définisse elle-même sur la scène internationale. L'heure est venue de jeter les bases d'un développement africain authentique, centré sur les besoins du continent et respectant les mentalités de ses populations et de leur vision du monde.

C'est partant de ce principe que le président de la République, Joseph Kabila, a pensé organiser un dialogue politique entre Congolais afin de résoudre l'équation résultant de la non-organisation des élections dans les délais constitutionnels. Une approche typiquement africaine de résolution des crises fondée sur la palabre africaine et qui tranche nettement avec la mécanique figée à l'occidentale qui laisse peu de place aux arrangements qu'imposent les circonstances. Le dialogue de la Cité de l'UA a eu le mérite de calmer tant soit peu les esprits et de re-booster le processus électoral pour plus de lisibilité. Ce schéma innovant inspiré des réalités sociopolitiques congolaises permet aujourd'hui au pays d'avancer au grand dam de l'Europe coloniale des métropoles aujourd'hui muée en une puissante Union européenne face à laquelle aucun État africain ne fait le poids tout seul.

Une façon d'accréditer la thèse selon laquelle l'Afrique en général et la RDC en particulier dispose suffisamment d'atouts et de génie pour concevoir ce qu'il y a de mieux pour elle, sans se référer aux modèles outre atlantique plutôt inadaptés. Plus concrètement, il s'agit, pour l'Afrique, de réinventer sa culture de dialogue et de palabre africain et de dégager un consensus quant à la direction commune à prendre sous l'impulsion des solides structures d'intégrations régionales et sous-régionales. D'où, pensent maints analystes, l'heure est venue de reformer les bases de la coopération UE-Afrique à l'aune d'une éthique discursive permettant une meilleure communication des enjeux et des intérêts de chaque partenaire. Il est donc de la responsabilité des autorités africaines de veiller à ce que les nouveaux partenariats soient davantage civilisés et bénéficient pleinement aux populations locales. Ce n'est qu'à ce prix que l'Afrique pourra se faire respecter et pourra prétendre à une émergence de qualité avec des citoyens vivant dans la dignité financière et humaine.

Alain Diasso

LIMETE

Félix Kabange Numbi se lance dans l'assainissement du marché Luza

La journée du samedi n'a pas été de tout repos pour le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa. En dépit de l'appel lancé par le rassemblement invitant la population à prendre part au meeting prévu au boulevard Triomphal, la journée s'est déroulée comme à l'accoutumée.

La population a vaqué à ses occupations sans inquiétudes. Et les jeunes du quartier de Mombele dans la commune de Limete ont saisi cette occasion pour inviter le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, à s'associer à eux pour faire les travaux d'assainissement du marché Luza à Mombele où des montagnes d'immondices sont perceptibles, constituant ainsi des endroits propices pour la propagation des maladies. Ces jeunes désœuvrés autrefois kuluna se sont reconvertis et sont encadrés par Fabrice Ipo-



Le Dr Félix Kabange Numbi et les jeunes de Mombele évacuant les immondices au marché Luza

qui les envoient dans les rues pour piller et voler, ces jeunes

aujourd'hui s'adonnent aux travaux d'assainissement de leur

quartier.

Le ministre de la Santé publique, qui soutient ce genre d'initiatives, a accepté promptement l'invitation de ces jeunes qui contribuent à la lutte contre la maladie en assainissant le marché de Luza où des caniveaux sont bouchés et des tas d'immondices facilement repérables au grand risque de causer des maladies aux marchands et clients. Habillé d'une tenue appropriée pour la circonstance, mains protégées par des gants et pelle à la main, le Dr Félix Kabange Numbi avec des jeunes de Mombele ont curé les caniveaux et rassemblé les immondices pour les évacuer par la suite. Il a lui-même chargé un charriot qu'il a, par la suite, conduit jusqu'au lieu d'évacuation des ordures. Ce geste a été fort apprécié par les habitants de ce quartier qui ont demandé au ministre de la Santé publique de multiplier ces genres d'actions en faveur de la population. Peu avant de se rendre au marché de Luza, le Dr Félix Kabange Numbi a commencé par

une visite à la clinique Ngaliema où il est allé constater le déroulement normal des activités. L'appel lancé par une partie de l'opposition pour participer au meeting qui devait se tenir sur le boulevard Triomphal n'a pas été suivi. Chaque travailleur est à son lieu de service et les malades sont reçus et consultés. Constat satisfaisant pour le ministre de la Santé publique qui s'est rendu par la suite au Secrétariat général à la santé publique où il a été accueilli par le secrétaire général le Dr Marcel Mukengeshay Kupa et le directeur d'études et planification, Alain Iyeti qui l'ont fait visiter les bureaux où les agents étaient réellement au service avant de chuter au Programme élargi de vaccination (PEV). Ici le Dr Félix Kabange Numbi a échangé avec le directeur du PEV, le Dr Guylain Kaye, et son adjointe le Dr Elisabeth Mukamba. Partout il était passé, le ministre de la Santé publique s'est rendu compte du déroulement normal des activités.

Aline Nzuzi

LIBERTÉ DE LA PRESSE

FFJ déplore l'option systématique de réduire les médias au silence

L'ONG regrette l'option prise par le gouvernement de la République de couper systématiquement le signal des médias pendant ou avant des manifestations politiques des opposants au régime en place.

Dans un communiqué du 7 novembre 2016, l'ONG de promotion et de défense de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a fait constater que la réputation de réduire les médias au silence en RDC dépasse présentement les frontières nationales. À l'en croire, l'image de la RDC vendue à l'extérieur est celle d'un pays en situation de non État où le droit d'informer et d'être informés est confisqué.

L'ONG a, en effet, regretté que le signal de Radio Okapi soit manifestement brouillé le 5 novembre, tandis que celui de Radio France internationale (RFI) a été coupé dans la nuit du 4 novembre. Son émetteur de Lubumbashi, deuxième ville du pays, a aussi été réduit au silence. « La réduction au silence de ces médias intervient à quelques heures d'un meeting prévu par des opposants politiques empêchés d'exercer leurs droits civils et politiques dans un pays qui se dit démocratique », a dénoncé l'adjoint chargé de l'assistance judiciaire et d'aide légale à FFJ, Me Mutanda.

Acte contraire aux lois nationales et standards internationaux

Pour FFJ qui exige le rétablissement sans attendre de la situation, l'acte posé par les autorités congolaises contrarie nettement

avec les lois nationales et les standards internationaux pertinents auxquels la RDC a librement souscrit. L'ONG rappelle, par ailleurs, que la RDC est comptée en dernière position, 245^e, en matière du respect de la liberté de la presse. Dans un autre communiqué, FFJ a dit s'opposer à l'interpellation, le 6 novembre, de deux journalistes au sud-est du pays. FFJ a noté que les deux journalistes, Kasong Carton et Mushid Gaston, journalistes à Radio Télévision Manika (RTMA), émettant à Kolwezi, dans la province de Lualaba, ont été invités et interrogés par les responsables locaux des services de renseignements sur l'interview réalisée le même jour dans l'émission « Manisport » avec l'ancien gouverneur de la province du Katanga, actuellement opposant au régime de Kinshasa et président de l'équipe de football TP Mazembe, Moïse Katumbi. Ce dernier avait réagi, à partir de l'Europe, avant la rencontre entre son équipe et la formation algérienne de Mouludja Bejaia dans le cadre de la 22^e édition de la Coupe de la Confédération africaine de football. « FFJ exprime ses vifs regrets quant au rétrécissement du droit du public à l'information et du droit d'accès aux sources et se dit surpris que pareille interpellation intervienne au lendemain de la commémoration de la journée internationale de la fin de l'impunité contre les journalistes », a souligné l'ONG.

Lucien Dianzenza

DISTRIBUTION DES MOUSTIQUAIRES À KINSHASA

Des ménages non répertoriés réclament

Le Programme national de lutte contre le paludisme, avec l'appui de l'Association santé familiale (ASF), a organisé au mois d'octobre une vaste campagne de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée à travers toutes les trente cinq zones de santé de la ville capitale.

La distribution gratuite des moustiquaires imprégnées s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement de la RDC à lutter contre le paludisme ou la malaria, cette maladie qui demeure un problème de santé. Car elle affecte un plus grand nombre de personnes, surtout les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. Cette action a été saluée par Kinosis qui, en bénéficiant de ces moustiquaires, peuvent se protéger contre les piqûres des moustiques et, par ricochet, être épargnés de la malaria.

Avant la distribution de ces moustiquaires, les relais communautaires passaient de maison à maison pour répertorier les ménages en leur remettant des jetons qu'ils devaient présenter dans les différents sites installés à travers les trente cinq zones de santé de la ville de Kinshasa pour recevoir les moustiquaires. Ce qui a été fait. Des ménages répertoriés ont été servis.

Cependant, dans certaines communes de la ville de Kinshasa pour ne citer à titre d'exemple que deux communes, Lemba vers Righini et Kalamu au quartier Kauka, il y a des familles



Une femme recevant une moustiquaire imprégnée d'insecticide

qui n'ont pas été répertoriées et, par conséquent, elles n'ont pas reçu des moustiquaires. Les relais communicateurs ont été invisibles, ce qui était pratiquement impossible à ces familles de se faire enregistrer. D'où leur mécontentement. « Moi, je n'ai vu aucun relais communautaire chez moi. Ils ne sont pas passés. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas reçu la moustiquaire alors que le ministre provincial de la Santé avait rassuré que les relais communautaires passeront une seconde fois pour récupérer les familles non répertoriées ; jusqu'aujourd'hui, ils ne passent pas. Je me demande si on aura toujours ces moustiquaires », lâche une femme habitant l'avenue Frontière à Kauka dans la commune de Kalamu qui n'a pas caché son regret : « Je regrette parce que je n'ai pas reçu ces moustiquaires alors que celles que j'ai ont déjà dépassé le délai et ne sont plus efficaces. Je pense que la parole du ministre provincial de la Santé sera respectée pour nous permettre de bénéficier de ce don ».

La quarantaine révolue, cette femme mère de deux enfants n'est pas la seule à se plaindre. Beaucoup d'autres se retrouvent dans sa situation. Comme ce père de famille, approchant la soixantaine, qui avoue que depuis que la distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide se fait lui n'a jamais vu de relais communautaires entrer chez lui. « C'est pourquoi je n'ai jamais reçu gratuitement des moustiquaires imprégnées d'insecticide. J'ai toujours acheté les moustiquaires ». Et de poursuivre : « S'il y a des ménages qui ne sont pas répertoriés, c'est parce que les relais communautaires font mal leur travail. Et au niveau de leurs responsables, il n'y a pas de suivi. C'est pourquoi il y a des familles entières qui ne sont pas répertoriées. Il faut du sérieux dans le travail », poursuit-il. Les ménages qui ont raté souhaitent que la promesse faite par le ministre provincial de la Santé à travers les médias soit concrétisée pour qu'ils bénéficient de cette faveur.

Aline Nzuzi

INCLUSION FINANCIÈRE

La RDC à la treizième place du top africain

Publié il y a quelques jours, le dernier rapport de The Economist Intelligent Unit, un groupe d'analyse et de recherche britannique, a classé la Tanzanie comme le modèle de réussite de l'inclusion financière en Afrique. L'étude s'est appuyée sur un total de douze indicateurs pour évaluer les progrès accomplis dans l'instauration d'un environnement propice au développement du secteur financier.

Pour la deuxième année consécutive, le champion de l'inclusion financière en Afrique se trouve dans l'est de l'Afrique : la Tanzanie. Ce pays occupe pour la seconde fois la première place africaine. Pour établir ce classement, le dernier rapport de The Economist Intelligent Unit intitulé «The global microscope 2016 : The enabling environment for financial inclusion» a pris en compte les réformes du pays dans le secteur financier. D'une manière générale, l'étude s'est référée à douze indicateurs d'évaluation du cadre réglementaire favorable à l'inclusion financière dans 55 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe de l'Est. Et dans le classement général, la Tanzanie occupe en fait la sixième place, devant le Kenya (2e place africaine et

8e place générale), le Rwanda (3e place africaine et 8e place générale), le Ghana (4e place africaine et 12e place générale) et le Mozambique (5e place africaine et 20e place générale). Quant à la RDC, elle se classe à la 13e place africaine et 54e place générale.

Plusieurs réformes ont milité pour la première place africaine de la Tanzanie. En effet, les experts du groupe ont constaté effectivement que ce pays d'Afrique de l'Est a enregistré des progrès continus dans l'atteinte des objectifs d'inclusion financière et d'amélioration du cadre réglementaire. Grâce à cette étude, il est possible de mettre en exergue les efforts consentis par le gouvernement tanzanien depuis 2015. Par exemple, le National Payment Systems Act a aidé à la mise en place d'un cadre réglementaire aux systèmes de paiement financier, tandis que l'Electronic Money Regulations a permis de réglementer le processus d'émission de la monnaie électronique. Ensemble, ont conclu les experts, les deux systèmes permettent aujourd'hui de développer, d'une part, la protection des consommateurs de services financiers et, d'autre part, d'étendre aux opérateurs mobiles l'éventail des institutions couvertes par la Banque de Tanzanie.

Malgré sa place à la queue du pe-

loton, la RDC a su imprimer une certaine dynamique au processus d'inclusion financière ces dernières années. Elle dispose des atouts nécessaires pour aller plus loin, notamment les 18 banques commerciales agréées et une centaine de coopératives actives sur l'étendue du territoire nationale, y compris dans l'est du pays. D'autres acteurs financiers non bancaires ont connu littéralement une explosion de leurs activités. Il n'est pas étonnant de constater que le pays a enregistré des avancées majeures dans la monétique, même sans une loi bancaire attrayante. Mais il faut à présent avancer avec détermination dans les domaines de la réglementation et de la législation. En effet, beaucoup d'experts épinglent le cadre juridique congolais qui n'est pas de nature, selon eux, à sécuriser les prêts des institutions financières. L'on déplore également la lourdeur de la loi fiscale qui ne s'adapte pas à la réglementation bancaire. Pourtant, le pays peut tirer davantage de profit de son important réseau de coopératives mais là aussi la réglementation n'est pas incitative. En plus, celles-ci ne sont pas très fortes pour attirer des capitaux étrangers. Voici les principaux blocages à la croissance du secteur financier congolais.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Le processus de réforme au sein du ministère de tutelle en marche

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa, a présidé récemment la réunion du comité de coordination technique de validation des rapports sur la rationalisation des programmes spécialisés de son ministère. C'était en présence des partenaires et des responsables de différents programmes spécialisés du ministère de la Santé.

La question de la réforme a été au centre de cette réunion. Cette réforme est l'un des objectifs du plan d'action du gouvernement. Pour ce qui est du ministère de la Santé publique, le processus de la réforme vise à améliorer de manière globale la réponse aux problèmes de santé. Les réformes structurelles premièrement portent sur les réformes de l'administration publique qui visent la réorganisation des directions centrales et de l'administration provinciale à travers la division provinciale de la santé et les inspections provinciales de la santé. En deuxième lieu, la réforme concerne les programmes spécialisés tout en tenant compte de la décentralisation. Le processus de rationalisation des programmes spécialisés du ministère de la Santé publique tel qu'expliqué par le Dr Alain Iyeti, directeur de la direction chargée des études et de planification, a tenu compte de la définition par le secrétaire général des mesures transitoires pour la coordination des programmes spécialisés avec les divisions provinciales de la santé; de la proposition de réorganisation de grands programmes tels que le programme élargi de vaccination, le programme national de lutte contre le sida, le programme national de lutte contre le paludisme.

Dans la réforme des programmes spécialisés du ministère de la Santé publique, le Dr Alain Iyeti a fait savoir qu'il faudra redéfinir ces programmes; transférer des responsabilités de ces programmes vers les divisions provinciales de la santé et réorganiser progressivement ces programmes au niveau central. Il y a des programmes spécialisés qui vont être réorganisés en services spécialisés à l'exemple du programme national de l'hygiène aux frontières qui va se muer en service national de contrôle sanitaire aux frontières. Le programme national des comptes de la santé, le programme national de la promotion de la médecine traditionnelle et le programme national de promotion des mutuelles de santé vont tous être réorganisés en services. Cependant, les programmes tels que le programme élargi de vaccination, le programme national de nutrition, le programme national de lutte contre les maladies tropicales négligées, le programme national de lutte contre la tuberculose et bien d'autres vont être maintenus et réorganisés. Toutefois, il a été proposé deux nouveaux regroupements de programmes. Il s'agit du programme national de lutte contre les maladies chroniques non transmissibles et le programme national de la santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né et de l'adolescent.

La réforme dans les provinces

Pour ce qui est de la réforme dans les provinces, le Dr Alain Iyeti a souligné qu'il n'y a pas nécessité de maintenir ou d'implanter d'autres structures à côté de la division provinciale de la santé et de l'Inspection provinciale de la santé. Certaines options ont été prises, notamment l'intégration de toutes les missions et activités des coordinations à la division provinciale de la santé; d'affectation des cadres actuellement employés dans les bureaux de coordination des programmes dans les divisions provinciales de la santé, la constitution d'un groupe d'experts au niveau central pour un suivi et un encadrement régulier des divisions provinciales de la santé sur les aspects liés aux programmes.

Le ministre de la Santé publique qui a fait quelques observations au cours de cette réunion a insisté sur le fait que cette réforme devra être soutenue par un plan d'accompagnement social. Pour ce faire, il faut connaître le nombre exact de personnes qui vont partir, leur fonction et leur localisation. Aussi faut-il, dans cette réforme, maintenir ce qui a été bien fait. «Nous ne devons pas perdre certains acquis», a-t-il dit.

L.E.

Aline Nzuzi

ÉLECTRICITÉ EN AFRIQUE

La solution de la Banque mondiale pour élargir l'accès et baisser les coûts

Dans son dernier rapport intitulé « Making Power Affordable for Africa and Viable for its utilities », l'institution de Bretton Woods a recommandé plusieurs mesures urgentes à plusieurs niveaux dont les infrastructures, le transport, la distribution ainsi que la consommation. Globalement, les défis prochains des fournisseurs d'électricité des pays africains concerneront aussi bien la réduction des pertes techniques et commerciales que l'augmentation des tarifs de consommation à des proportions acceptables et selon des modalités à respecter.

La réflexion part d'une simple interrogation sur la capacité réelle pour l'Afrique subsaharienne d'étendre l'accès à une électricité bon marché à des millions d'habitants, tout en garantissant la rentabilité des compagnies d'électricité. Il s'agit d'une problématique majeure au moment où la plupart des compagnies de fourniture d'électricité de la région sont aujourd'hui déficitaires. Donc, il y a bien un vrai problème. Pour disposer d'une compréhension exacte du niveau de viabilité financière des compagnies d'électricité et des facteurs déterminant l'accessibilité de l'électricité pour les consommateurs, les enquêteurs ont examiné minutieusement les données provenant de 39 pays de la région. Et les résultats sont sans appel. Un Africain sur trois accède effectivement à l'électricité. L'usage du kérosène comme

source alternative d'énergie tend même à se répandre. Les compagnies « sont à court d'argent ». Pire, les infrastructures vieillissantes ne leur permettent pas de connecter les consommateurs à une alimentation fiable. Si rien n'est fait, les enquêteurs craignent une progression alarmante du nombre d'Africains sans un accès à l'énergie électrique d'ici à 2030.

Cette entrée en matière démontre l'intérêt de l'étude pour de nombreux pays de la région dont la RDC où le taux de desserte en électricité reste très bas par rapport à la moyenne africaine. Dans sa solution, le rapport réaffirme l'urgence de prendre des mesures capables d'aider les compagnies d'électricité à recouvrer leurs coûts, sans rendre les tarifs hors de portée pour les ménages généralement pauvres. Comme mesures concrètes, il y a la nécessité de réduire les pertes techniques et commerciales causées par des compteurs trafiqués. Un problème réel même en RDC. Ensuite, les compagnies doivent fournir des efforts pour assurer le recouvrement maximal de leurs factures. Par ailleurs, il est important de réfléchir sur une augmentation ciblée des tarifs. Cela partira bien entendu des clients les plus importants, mais le rapport insiste pour que ce ciblage s'accompagne nécessairement d'une amélioration tangible de la qualité du service en faveur des catégories ciblées. Enfin, l'autre recommandation importante est d'inciter les ménages à s'équiper de compteurs individuels

pour pouvoir mesurer leur consommation. Le rapport insiste sur l'intérêt d'identifier les ménages pauvres et de cibler les subventions en leur faveur. Les compteurs prépayés permettent de mettre en place des petits versements successifs. À cet effet, ils peuvent constituer une piste intéressante à consolider. L'on parle également de partager le coût initial du raccordement entre tous les usagers, y compris les grandes et moyennes entreprises. Cela permettrait d'en atténuer le poids pour chaque usager, surtout parmi les plus démunis. En matière de raccordement, le rapport invite les pays africains à investir davantage dans les mini-réseaux ou les dispositifs hors réseau (basés notamment sur l'énergie solaire) pour assurer l'électrification des zones rurales. L'implication d'une bonne desserte en électricité sur l'économie de la région n'est plus à démontrer. Mais les clés de cette exigence de développement tiennent à la fois de la performance des réseaux de distribution et de la baisse des coûts de raccordement et de consommation pour les usagers. Pour atteindre les deux objectifs apparemment difficiles au regard des intérêts contradictoires des uns et des autres, il y a des pistes à explorer. Cette étude est financée par le Programme d'accès aux énergies renouvelables en Afrique avec le soutien du Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique de la Banque mondiale.

MUSIQUE CLASSIQUE

Frédéric Aurier et Noémi Boutin en concert samedi

Le violoniste Frédéric Aurier et la violoncelliste Noémi Boutin se produiront, le 12 novembre, dans la ville océane. Cet événement qui fait partie des programmations de l'Institut français du Congo (IFC) se déroulera dans la salle de mariage de la mairie centrale.

Habitée au Ndombolo, au coupé décalé et au hip-hop, la population ponténégrine aura le privilège de découvrir d'autres sonorités, notamment celles du violon et du violoncelle. Pour ce rendez-vous, l'IFC a fait appel à deux artistes de renom, à savoir Frédéric Aurier et Noémi Boutin. Ces nouvelles œuvres feront voyager les Ponténégrins dans un univers musical aux sonorités mélancoliques. C'est en spectateurs de luxe que les Ponténégrins assisteront à ce concert. Frédéric Aurier jouera du Violon et Noémi Boutin du Violoncelle. En effet, ce duo qui est considéré comme étant le plus volubile, musicalement parlant, leur proposera une musique étonnante. Car sur scène, ces deux artistes partagent une franche complicité artistique qui fait le bonheur du public. Pour la petite histoire, Frédéric Aurier est membre fondateur du quatuor Bela, l'un des quatuors à cordes les plus originaux et engagés d'aujourd'hui. Gagnant du prix du Conservatoire national supérieur de musique (CNSM) de Lyon dans la classe de Roland Daugareil, Frédéric Aurier croise dans ce lieu pri-

vilégié d'autres musiciens avec lesquels il découvre la passion de la musique de chambre. Une autre rencontre a été déterminante. celle du violoniste Jean-François Vrod, qui lui ouvre le chemin de la musique traditionnelle auvergnate. Ils jouent ensemble dans le trio « La Soustraction des fleurs » et ont enregistré à ce jour, deux disques pour le label « Signature-Radio France ». Sa curiosité incisive le conduit à explorer des chemins aussi divers que l'improvisation, la musique contemporaine, le répertoire baroque, la musique de danse ou de théâtre.

Née en 1983, Noémi Boutin est une artiste qui a su développer avec son violoncelle un langage virtuose et sensible. En 1996, elle obtient le prix de perfectionnement au Conservatoire de Lyon dans la classe de Patrick Gabard. En 1999, elle obtient le 1er prix à l'unanimité au CNSM de Paris et, en 2007, elle est lauréate du concours « Trio di Trieste » et du concours de l'ARD de Munich avec le trio Cérés. La complicité musicale des deux artistes est d'une délicate et enjouée limpidité, ils mettent sans réserve leur talent au service des plus belles pages écrites de la musique occidentale tant classique que contemporaine. Pour tout dire, ils incarnent avec autant d'exigence que de générosité l'amour de la musique qu'ils partagent en concert ou l'occasion des rencontres publiques.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

FC Nathaly's caracole seul à la tête du groupe B

Le football club Nathaly's a pris une bonne option en se positionnant seul à la tête du championnat national Ligue 2. Lors de la 5e journée de la compétition discutée les 4 et 5 novembre, les Ponténégrins du FC Nathaly's se sont imposés face au FC Abeilles sur un large score de 4 buts à 1 au Complexe sportif de Pointe-Noire.

Depuis la reprise de la phase retour du championnat Ligue 2, le FC Nathaly's, leader du groupe B regroupant les équipes de Pointe-Noire, Dolisie et Sibiti, ne fait pas cadeau à ses adversaires afin de conserver sa première place. Dans le cadre de la 5e journée, cette équipe championne de la mi-saison a infligé 4-1 à Abeille de la même ville. Cette victoire a permis au FC

Nathaly's de prendre une bonne option vers sa montée en division d'honneur avant d'effectuer le déplacement de Dolisie où Nathaly's va livrer deux matches comptant respectivement pour la 6e et 7e journée. Le leader du groupe B compte seul 50 points devant son poursuivant immédiat Inter de Pointe-Noire qui a arraché une victoire à Sibiti face AJSC, 2-1. La troisième équipe du classement provisoire est Total E & P Congo qui s'est neutralisée, quant à elle, contre TP Mokanda zéro but partout. Toujours en match comptant pour la 5e journée Ponton sur mer et le FC Pèlerin ont fait un match à égalité d'un but partout. Soulignons que l'équipe vainqueur du groupe B et celle du groupe A seront qualifiées directement au championnat d'élite 2016-2017.

Charlem Léa Legnokii

MUSIQUE

Gaël Manangou chante Jacques Loubelo

Le musicien Gaël Manangou et le pianiste Baurdier Deckerpel ont livré, le 5 novembre, à l'Institut français de Pointe-Noire un spectacle hommage à Jacques Loubelo, l'artiste musicien disparu il y a trois ans.

Loubelo ya beto est le titre de ce spectacle joué par le chanteur Gaël Manangou et Baurdier Deckerpel, le pianiste. En une heure, Gaël Manangou a revisité les plus belles chansons de Jacques Loubelo, accompagné par le pianiste Baurdier, qui a composé spécialement les arrangements. Les deux artistes ont proposé au public une version actualisée des chansons tant par l'interprétation que par l'adaptation musicale avec le piano comme seul instrument sur scène.

Le blues, le soul, le style griot, le vocal et, par moment, la mélancolie ont marqué ce spectacle inédit. Dix chansons du répertoire de Jacques Loubelo dont Congo, Mwa-si na ngai, Alice, Morobé, Ya Kuti, Kobé, Matinu, Mazuji, Samba, Nawosensa ont été chantées sous les ovations du public qui, en communion avec les artistes, répétait en chœur les refrains. En l'espace d'une heure, les nostalgiques se sont souvenus du musicien, du chansonnier, du parolier et de l'adepte de la chanson à texte dont la chanson Congo est, sans conteste, le deuxième hymne national. Véritable hymne d'amour, de fierté et d'unité nationale, la chanson Congo continue d'être chantée pas seulement par les natifs d'ici



Gaël Manangou et Baurdier Deckerpel Crédit photo «DR»

mais par tous ceux qui, de près ou de loin, se sentent congolais par leurs origines et leurs diverses alliances. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, mettons-nous ensemble pour un Congo toujours uni, beau et prospère, chante-t-il.

Une tournée dans les quartiers de Pointe-Noire est prévue pour cette semaine afin d'écouter le riche répertoire de Jacques Loubelo. Le 6 novembre, le quartier Vindoulou a accueilli le spectacle avant de revenir le 7 à l'IFC uniquement pour les lycéens. Les 8, 9 et 10 novembre, Loubelo ya Beto sera respectivement à l'Espace culturel Yaro à Loandjili, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati Loutard à Mpita et au Cercle culturel pour enfants à Mpaka.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Les joueurs du TP Caïman félicités au cours d'un repas d'amitié

Après le titre de champion départemental D1 de football du Kouilou décroché par le club TP Caïman de Pointe-Noire, les dirigeants de ce club ont offert le 5 novembre dans la ville océane un repas à tous les joueurs et au staff technique de l'équipe. Joseph Biangou Ndinga, directeur départemental des Sports de Pointe-Noire, et les dirigeants des clubs invités ont pris part à cette collation.

Le repas est un remerciement que la direction du club a témoigné aux joueurs pour leur remarquable saison 2015-2016 au cours de laquelle ils ont décroché le titre départemental en obtenant des résultats élogieux. TP Caïman va donc évoluer en Ligue 2 nationale en 2016-2017 avec l'ambition de bien y figurer pour franchir à nouveau un autre palier conduisant vers l'élite nationale. « L'année dernière, TP Caïman était en Ligue 2, à la suite d'une décision de la Fédération congolaise de football, nous avons été relégués en division inférieure. En toute sportivité, on a respecté cette décision. Nous avons travaillé durement et notre abnégation a payé. Maintenant nous remontons à nouveau en Ligue 2. Nous avons la ferme convic-



Une vue des dirigeants lors du repas offert par le TP Caïman Crédit photo «Adiac»

tion que nous allons faire bonne figure car les joueurs sont prêts à mouiller le maillot de TP Caïman et faire honneur à tout notre public », a dit Renaud Mougno, président actif du TP Caïman. Cet optimisme se dégage aussi du côté des joueurs qui, par la voix de Frebel Mouéné Yimba, le capitaine, sont déterminés à ne pas décevoir le public et les dirigeants qu'ils leur font confiance. « En Ligue 2, nous allons nous atteler à jouer les premiers rôles et montés en Ligue 1 », a-t-il déclaré. Le TP Caïman est en train de s'affirmer comme un club structuré qui s'illustre dans la formation et la détection des jeunes joueurs. Pour ce faire, il œuvre dans la

formation des jeunes joueurs, participe à leur encadrement et contribue à donner une nouvelle dimension à leur carrière. Ainsi, grâce à son partenariat avec le club Casa Sport, vice-champion du Sénégal cette année, deux joueurs ont été placés dans ce club en attendant le départ imminent d'un troisième dans le même club. D'autres partenariats du genre sont à l'étude avec d'autres clubs du continent et d'ailleurs. Pour les dirigeants de TP Caïman, cette politique est à la fois bénéfique pour le joueur, le club et à la nation qui, le cas échéant, va bénéficier de leurs services.

H.B.M.

MONDIAL 2018

Les Diables rouges ont quitté Paris avec Bifouma

Les Diables rouges ont quitté Roissy, le lundi matin, à destination de Brazzaville par le vol Air France.

Une bonne surprise pour les supporters de la sélection congolaise: la présence de Thievy Bifouma, dont la blessure à la cuisse, semble moins grave que prévue. L'attaquant de Bastia est optimiste quant à sa forme physique. Il a donc rejoint Fodé Doré (Angers), Sylver Ganvoula (Westerlo), Jordan Massengo (Union-Saint-Gilloise), Marvin Baudry (Zulte-Waregem), Dzon Delarge (Osmanlispor) et Arnold Bouka Moutou (Dijon). Merveil Ndockyt (FK Tirana) a voyagé mardi, directement en provenance de l'Albanie, tandis que Vinny Prince Ibara (CA Bizerte) est déjà au pays.

Reste la question de Fabrice Ondama, l'attaquant du Wydad de Casablanca, qui s'est blessé



Thievy Bifouma à Roissy avec Marvin Baudry et Jordan Massengo: une bonne surprise pour les supporters des Diables rouges (droits réservés)

au genou ce week-end à Kenitra. Sa participation pourrait être remise en cause. Il rejoindrait donc Prince Oniangue sur la liste des blessés.

Rappelons également que Delvin Ndinga ne sera pas du

voyage: il a refusé la sélection, comme Christopher Samba: éloigné des terrains depuis le 20 octobre, le défenseur central n'avait pas donné suite à sa convocation.

Camille Delourme

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE RUSSIE 2018

Les Congolais à la conquête des points à Kampala

Les Diables rouges quittent Brazzaville ce mercredi après-midi pour Kampala où ils seront reçus le 12 novembre par l'Ouganda dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018

Derniers du groupe avec zéro point, les Congolais doivent à tout prix faire un résultat pour ne pas compromettre leurs chances de qualification. Seulement, les Diables rouges vont à la conquête des points avec une ossature amoindrie par les blessures et des absences. Thievy Bifouma blessé a rejoint le groupe. Mais il n'a pu s'entraîner depuis qu'il est arrivé à Brazzaville. Il est donc incertain pour ce match décisif. Blessé au genou, Fabrice Ondama pour-

claré forfait pour les mêmes raisons. Rappelé comme Oniangue après le match contre l'Égypte, Delvin Ndinga n'a pas répondu à la convocation.

La liste des 23 Diables rouges
Gardiens : Gildas Mouyabi (La Mancha) ; Wolfrigon Mongondza (Diables noirs) ; Pavelh Ndzila (Etoile du Congo).

Défenseurs : Gloire Yila Dibata (AC Léopards de Dolisie) ; Imouélé Ngampio (JST) ; Boris Moubhio

; Ledon Epako (AC Léopards de Dolisie) ; Sagesse Babélé (Diables noirs) ; Baudry Marvin (Zulte Waregem/ Belgique) ; Arnold Bouka Moutou (Dijon/ France)

Milieux de terrain : Dua Stanislas Ankira (AC Léopards de Dolisie) ; Kessel Tsiba Moukassa (Diables noirs) ; Giovany Ipamy (Etoile du Congo) ; Jordan Massengo (Union Saint Gilloise/ Belgique) ; Fabrice Nguessi Ondama (Wac/ Maroc) ; Delarge Dzon (Osmanlispor/ Turquie) ; Merveil Ndockyt (KF Tirana/Albanie)

Attaquants : Ismael Ankobo (ASK) ; Doré Ferebory (SCO Angers/France) ; Prince Vini Ibara (Club Bizertin -Tunisie) ; Sylvère



Les Diables rouges à la conquête des points (Adiac)

rait lui aussi manquer ce rendez-vous. Déjà bien avant eux, Prince Oniangue avait aussi dé-

(AC Léopards de Dolisie) ; Carof Bakoua (AC Léopards de Dolisie) ; Béranger Itoua (Cara)

Ganvoula Mboussy (Waterloo -Belgique).

James Golden Eloué

L' OCTROI DE LICENCES AUX CLUBS

La Fécofoot garde espoir pour ses quatre représentants

La question du processus d'octroi de licences CAF aux quatre représentants congolais engagés en compétitions interclubs était au menu des échanges entre la Fédération congolaise de football et les secrétaires généraux de l'AC Léopards de Dolisie, de Diables noirs, de l'Etoile du Congo et du Cara

Après avoir bénéficié des trois ans de dérogation, les clubs congolais n'ont plus droit à l'erreur cette année. Ils doivent tous se conformer aux exigences de la Confédération africaine de football en vue d'obtenir la licence sans laquelle, ils ne seront plus autorisés à

sermenté, un entraîneur avec la Licence A, une équipe de jeunes avec un programme de développement concernant celle-ci.

La bataille juridique oblige les clubs à présenter leurs statuts et règlement intérieur, le numéro d'affiliation à la fédération, le récépissé du ministère de l'Intérieur justifiant que le club est reconnu comme association.

Le 7 novembre, Jean Guy Blaise Mayolas, le premier vice-président de la Fécofoot a procédé à un contrôle des documents qui doivent être envoyés au plus tard le 15 novembre à l'Organe de première instance (OPI), chargé de les valider ou les invalider. Selon son constat, les équi-



La Fécofoot en séance de travail avec les quatre représentants congolais aux compétitions de la CAF (Adiac)

participer à ses compétitions notamment la Ligue des champions et la Coupe africaine de la Confédération. « Depuis 3 ans, le Congo a bénéficié des dérogations. Cette année, la CAF a refusé de nous l'accorder. Nous nous sommes attelés à faire en sorte que nos clubs fassent un effort au moins le minimum pour cette première année. Les délais sont passés. C'était en principe le 30 octobre. Nous avons obtenu de la CAF une prolongation allant jusqu'au 15 novembre parce que les engagements prennent fin le 30 novembre. Dépasser cette date, nos quatre représentants ne seront plus autorisés à participer en compétitions africaines », a expliqué Jean Guy Blaise Mayolas.

Parmi les conditions à remplir, les équipes doivent avoir leur terrain de compétitions ou à défaut justifier l'autorisation de l'Etat qui leur permet d'utiliser ses installations pendant les matches internationaux. Les clubs doivent également disposer de leur terrain d'entraînement viable. Sur le plan administratif, chaque club doit avoir un siège bien équipé, avoir du personnel administratif sous contrat notamment un secrétaire général, un responsable de médias, un chargé des finances, un officier de sécurité, un médecin as-

pes ont fait un pas important vers la délivrance de la Licence. Les quatre représentants congolais, a-t-il expliqué, ont tous un problème commun : le manque de médecins assermentés. Selon lui, ils confondaient le rôle d'un médecin à celui d'un kiné. « Par rapport à la première réunion que nous avons eue avec les clubs, la semaine dernière, il y a quand même eu d'avancées malgré quelques difficultés des documents. Les quatre clubs ont un problème de médecins. Les autres problèmes comme celui du siège peut se résoudre facilement. Après cette réunion, la deuxième étape consiste à envoyer les documents avant le 15 novembre à l'OPI. C'est lui qui est chargé de valider ou invalider les documents... La CAF est claire à ce sujet. Si la licence n'arrive pas, le club ne sera pas engagé. On peut même dépenser les millions pour les engager mais s'il n'y a pas de licence, ils ne joueront pas », a-t-il commenté.

Devant cette évidence, les quatre clubs congolais ont pris l'engagement de se mettre à jour avant les délais fixés.

La récréation est donc terminée pour eux.

J.G.E.